Trimestriel 1950 Nos 5-6

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

SOMMAIRE

Siège Social de la " Société "

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arrt

Téléphone : Provence 50.56

C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro : 150 francs. — Abonnement annuel : 500 francs.

Pour les Membres de la Société, compris dans la cotisation.

1585-1650

VAUGELAS

Vaugelas, que Victor Hugo a insulté en le traitant, assez curieusement, de « mâchoire » :

> J'ai dit à Vaugelas : Tu n'es qu'une mâchoire
> (*poire*, à la rime, a sans doute appelé *mâchoire*)

n'est pas un grammairien ni un lexicographe. Claude Favre, baron de Peroges, seigneur de Vaugelas, nous apparaît, sur le seul portrait que nous possédions de lui, dans un costume à la fois héroïque et galant, un large col de dentelles et une riche écharpe de soie recouvrant en partie la cuirasse d'un capitaine des gardes. Il fut, en réalité, un homme de salon, et, mieux, un « honnête homme ». De bonne naissance, de bonne mine, de bonne éducation, l'honnête homme « ne se piquait de rien », — surtout de grammaire. Vaugelas ne se fût pas consolé d'être ridiculisé par Molière comme un Vadius ou un Trissotin, « hommes de lettres », comme nous dirions aujourd'hui, — et Molière, semble-t-il, n'y a jamais songé.

Né Savoyard (avant que la Savoie fut rattachée à la France), dans une province où le français local était corrompu au point d'en être méconnaissable, Vaugelas eut la chance (ou la malchance), dans sa jeunesse, de venir à Paris et de fréquenter les milieux très cultivés de la cour de Henri IV. Il y prit l'amour du beau langage, et bientôt, attaché à divers personnages de haut rang, il s'y fixa. Il vécut, dans ce milieu de luxe extraordinaire, gêné et même besogneux, dans l'espoir toujours déçu de se marier ou de « faire fortune ». A sa mort, il avait dû engager, pour vivre, sa baronnie de Peroges et son domaine de Vaugelas : on pourrait parler, en songeant à lui et à quelques-uns de ses pareils, d'un « prolétariat » en chapeau à plumes, avec l'épée au côté.

Agréable, bien fait de corps, de belle taille, il était dévot, civil et respectueux à l'excès, particulièrement à l'égard des dames, qui furent ses meilleurs professeurs de français. Ses *Remarques sur la Langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire,* furent publiées en 1647, peu avant sa mort ; la traduction de Quinte-Curce, œuvre de trente ans de travail assidu, restait inédite, l'auteur n'étant pas entièrement satisfait du style des deux premiers livres.

Vaugelas possédait une qualité éminente, le bon sens, c'est-à-dire, suivant la définition de Descartes, la faculté de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux. Nous pouvons aujourd'hui nous en rendre compte : dans les discussions qu'il eut avec de nombreux contradicteurs, Vaugelas, le plus souvent, a deviné le mot ou la forme qui devait l'emporter sur les autres. Philaminte était bien avisée de le prendre comme directeur de conscience linguistique, et, aujourd'hui encore, après trois siècles, ceux des Français qui conservent le respect de leur langue continuent, sans s'en douter le plus souvent, à « parler Vaugelas ».

Charles BRUNEAU,
professeur à la Sorbonne.

AUTOUR D'UN TRICENTENAIRE

1596-1650

Epicure chez Descartes

Descartes, qui a si fort maltraité Gassendi, se fût à coup sûr récrié si l'on avait soutenu en sa présence que sur plus d'un point de sa doctrine il était en parfaite communion de pensée avec son détracteur.

Ne parlons pas, bien entendu, de leur cosmogonie : à Gassendi l'atome, à Descartes les tourbillons. Aucun accord non plus quant à l'origine des idées : pour le premier la sensation pure, pour le second l'innéisme. Et sur vingt autres points encore on pourrait souligner leur désunion. Mais où, en revanche, nos deux antagonistes se rejoignent, c'est dans leur morale, aux endroits où chez l'un et chez l'autre Epicure est à la racine de leur inspiration.

:: :: ::

Voyons d'abord les pages où, explicitement, Descartes se fait l'avocat d'Epicure. Tout chacun sait le rôle de mentor, ou si l'on veut de directeur de conscience, qu'il a voulu remplir, à partir de 1643, à l'égard de la princesse Elisabeth, fille aînée de l'électeur palatin roi éphémère de la Bohême, réfugiée à La Haye auprès de sa mère l'électrice douairière palatine Louise Juliane de Nassau, où notre homme l'avait connue. Avec cette créature d'élite, de haute culture et d'esprit ouvert, curieuse de science et de philosophie, Descartes se complaira à entretenir ce long commerce épistolaire dont on ne saurait trop applaudir le bienfait pour les lumières qu'il nous apporte sur la psychologie du philosophe et sa pensée.

A l'été de l'an 1645, la princesse est aux eaux de Spa. De sa solitude d'Egmond, Descartes lui écrit que son plus vif souci

est « de la voir aussi heureuse et aussi contente qu'elle mérite » [1]. Et d'ajouter :

« Je n'ai point d'autre sujet, pour vous entretenir, que de parler des moyens que la philosophie nous enseigne pour acquérir cette souveraine félicité que les âmes vulgaires attendent en vain de la fortune, et que nous ne saurions avoir que de nous-mêmes » [2].

L'un de ces moyens, selon l'auteur, est de consulter les anciens. Or, en est-il un parmi eux de plus qualifié sur pareil sujet que Sénèque le philosophe, avec son écrit *De vita beata*, c'est-à-dire traitant de la vie heureuse ? Ce sont ces pages-là que Descartes recommande à la destinataire de son message.

Aussi, dans les lettres suivantes à la même, verrons-nous notre moraliste commenter Sénèque en dissertant avec abondance sur cette riche matière, à savoir : la recherche du souverain bien, qui à son sens est « la chose que nous nous devons proposer pour but en toutes nos actions ».

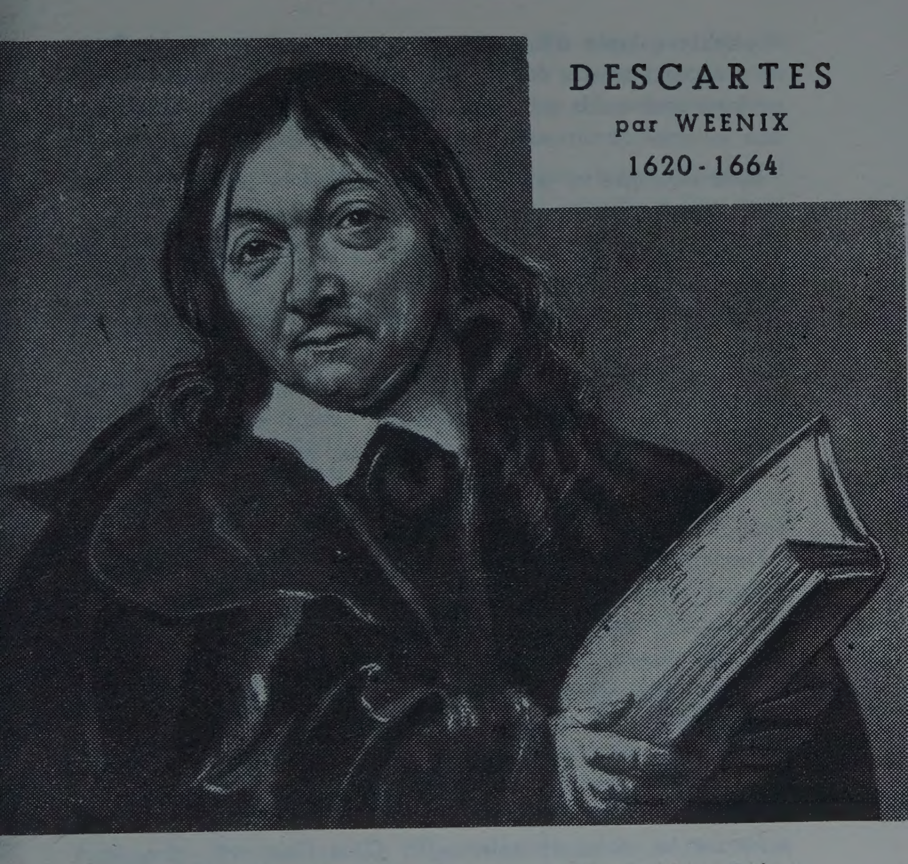
« Or, il y a eu trois principales opinions, entre les philosophes païens, touchant le souverain bien et la fin de nos actions, à savoir : celle d'Epicure, qui a dit que c'était la volupté ; celle de Zénon qui a voulu que ce fût la vertu, et celle d'Aristote qui l'a composé de toutes les perfections tant du corps que de l'esprit. Lesquelles trois opinions peuvent, ce me semble, être reçues pour vraies et accordées entre elles, pourvu qu'on les interprète favorablement » [3].

Descartes considère que, pour mériter d'être choisis comme guides de l'individu moyen, Zénon ainsi qu'Aristote sont beaucoup trop absolus dans l'idéal qu'ils préconisent. C'est à Epicure, on le sent, que va sa préférence, ayant relevé comme il se doit la méprise foncière dont l'illustre philosophe

(1) Toutes les citations de Descartes contenues dans cet essai se réfèrent à l'édition de ses *Œuvres complètes* par Adam et Tannery (Paris 1897-1913). Le chiffre romain indique le tome, le chiffre arabe la page.

(2) Lettre du 21 juillet 1645 (IV, 252).

(3) Lettre du 18 août 1645 (IV, 275).



DESCARTES
par WEENIX
1620-1664

grec est la victime, à propos de cette « volupté » dont il s'est fait l'apôtre :

« Je remarque, outre cela, que le mot volupté a été pris en autre sens par Epicure que par ceux qui ont disputé contre lui. Car tous ses adversaires ont restreint la signification de ce mot aux plaisirs des sens ; et lui, au contraire, l'a étendue à tous les contentements de l'esprit comme on peut aisément juger de ce que Sénèque et quelques autres ont écrit de lui. »

Ouvrez, en effet, l'opuscule de Sénèque *De vita beata* (1). L'auteur y flétrit les « débauchés » qui se couvrent indûment du nom d'Epicure. Voici ce qu'il nous dit à leur endroit :

(1) *De la vie heureuse,* traduction J. Baillard (Paris 1881).

« Cette volupté d'Epicure telle que vraiment je la conçois, ils n'apprécient pas combien elle est réservée et sobre ; c'est au nom seul qu'ils accourent, cherchant pour leurs désordres une autorité et un voile ».

Mais Sénèque va plus loin encore dans la justice à rendre à ce grand calomnié. Pesez bien, je vous prie, ces paroles :

« Oui, telle est à moi ma pensée, je le dis en dépit de ceux des nôtres qui courtisent la foule, la morale d'Epicure est vertueuse, irréprochable ; à l'examiner de près, elle est même austère.

Je ne dis donc pas, comme presque tous les nôtres : la secte d'Epicure est une école de scandale ; mais je dis : elle a mauvais renom ; on la diffame sans qu'elle le mérite. »

:: :: ::

Descartes a fort bien vu que c'est l'équivoque persistante entretenue sur le sens d'un mot qui a été funeste à ce chef d'école. « Le mot *volupté* mal entendu, écrira Diderot, rendit Epicure odieux » (1). Mais par bonheur, combien d'autres, avant et après Descartes, et tous d'excellents esprits, n'ont-ils point pris à tâche comme lui-même sa réhabilitation ? C'est Camus, par exemple, évêque de Belley, grand ami de François de Sales, qui réduit à néant le grief imputé à Montaigne d'avoir loué Epicure quand celui-ci fait servir la volupté à « rendre la vertu désirable » (2). C'est Gassendi, plus haut nommé, prévôt de la cathédrale de Digne, qui « fut parmi nous le restaurateur de la philosophie d'Epicure » (Diderot). De Fénelon enfin, autre homme d'Eglise, citons les lignes qu'il lui a consacrées (3). Rappelant les propos du philosophe sur « l'état heureux » auquel on peut accéder dans cette vie par les voies de la nature, il ajoute :

---

(1) *Œuvres complètes* (Paris 1875-77). Edition Garnier, T. III, p. 316.

(2) Pierre Villey. — *Montaigne devant la postérité* (Paris 1935).

(3) *Abrégé des vies des anciens philosophes.* (Œuvres de Fénelon, Paris et Lyon 1843, tome 3).

« Epicure le fait consister dans le plaisir ; non pas dans le plaisir sensuel, mais dans la tranquillité d'esprit et dans la santé du corps. Il n'avait pas d'autre idée du souverain bien que de posséder ces deux choses en même temps. »

En conséquence, explique Fénelon, Epicure a toujours exalté « la sobriété et la continence », conditions premières d'un parfait état physique, et « la pratique de la vertu », d'où procède le repos de l'âme.

Mais revenons à Descartes poursuivant l'exposé de ses vues sur Epicure [(1)] :

« Enfin, Epicure n'a pas eu tort, considérant en quoi consiste la béatitude, et quel est le motif, ou la fin à laquelle tendent nos actions, de dire que c'est la volupté en général, c'est-à-dire le contentement de l'esprit, car encore que la seule connaissance de notre devoir nous pourrait obliger à faire de bonnes actions, cela ne nous ferait toujours jouir d'aucune béatitude, s'il ne nous en revenait aucun plaisir. »

Au dire de l'auteur, la source la plus pure de ces « contentements », celle de laquelle nous retirons les plus honnêtes de nos plaisirs, c'est la *vertu*, définie par lui comme étant la « volonté ferme et constante d'exécuter ce que nous jugerons être le meilleur et d'employer toute la force de notre entendement à en bien juger » [(2)].

:: :: ::

Dans la suite des années, l'aspiration profonde de Descartes a toujours été de fuir les tourments et les agitations de l'âme, ennemis de la vie heureuse. De là pour chacun de nous, professera-t-il, la nécessité « d'exécuter tout ce que la raison lui conseillera sans que ses passions ou ses appétits l'en détournent ». A cette fin, par exemple, bannissons l'envie. Les biens que nous ne possédons pas, accoutumons-nous à ne les désirer point, « car il n'y a rien que le désir, le regret ou le repentir qui nous puissent empêcher d'être contents » [(3)]. C'est Epicure

(1) Lettre du 18 août 1645 plus haut citée.

(2) Même lettre que ci-dessus.

(3) Lettre à Elisabeth du 4 août 1645 (IV, 266).

toujours que nous retrouvons là, avec ses maximes de prudence et de modération.

Cent fois Descartes nous dira sa quête ardente de la paix de l'âme et de l'esprit. Après l'affaire Galilée, dont on sait qu'elle l'arrêta net dans son dessein de publier cet ouvrage du *Monde* qui avait été pour lui le fruit de quatre longues années d'un effort soutenu, quel mobile a dicté sa conduite et l'a consolé de sa déception ? C'est, a-t-il avoué, « le désir que j'ai de vivre en repos et de continuer la vie cachée que j'ai commencée en prenant pour devise : *bene vixit, bene qui latuit* » [1].

Dans la lettre qu'il écrira à Brégy le 15 janvier 1650 [2], soit un mois à peine avant sa mort, on sent Descartes excédé par le dérangement de ses habitudes en cette cour de Suède bruyante et agitée où le destin l'a conduit. « Je ne suis pas ici dans mon élément, dit-il, et je ne désire que la tranquillité et le repos qui sont des biens que les plus puissants rois de la terre ne peuvent donner à ceux qui ne les savent pas prendre d'eux-mêmes ». Paroles qui font penser à cette exclamation nostalgique de La Fontaine, lequel si souvent, à son tour, fera l'aveu de son épicurisme :

Le repos, le repos, trésor si précieux,
Qu'en en faisait jadis le partage des Dieux [3].

:: :: ::

Cette quiétude tant souhaitée, cette délivrance des « tracas de la vie » (c'est son mot) que Descartes a si intensément désirée, c'est sa chère Hollande qui seule avait été capable de les lui dispenser. Relisez la lettre célèbre qu'il écrivait le 15 avril 1631 à son ami Guez de Balzac [4] où, après lui avoir dit que jamais il n'avait méprisé la « réputation », mais avec cette réserve : « je l'estime beaucoup moins que le repos et la tranquillité que je possède », il poursuit :

---

(1) Lettre à Mersenne d'avril 1634 (I, 286).

(2) V, 467.

(3) *L'Homme qui court après la fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit* (Livre VII, fable 12).

(4) I, 198.

« Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun soin me réveille ; après que le sommeil a longtemps promené mon esprit dans des bois, des jardins, et des palais enchantés, où j'éprouve tous les plaisirs qui sont imaginés dans les fables, je mêle insensiblement mes rêveries du jour avec celles de la nuit ; et quand je m'aperçois d'être réveillé, c'est seulement afin que mon contentement soit plus parfait, et que mes sens y participent ; car je ne suis pas si sévère que de leur refuser aucune chose qu'un philosophe leur puisse permettre, sans offenser sa conscience. »

Dit sur le ton de la confidence, c'est un hymne véritable à la béatitude que Descartes nous fait ici entendre, pareille à cette ataraxie des dieux que les poètes anciens se plaisaient à décrire. Tout le morceau respire l'allégresse, la volupté de vivre (1).

Dans une autre lettre au même Balzac du 5 mai 1631 (2), il confessera qu'une retraite bucolique comme celle qu'a choisie son ami ne le tente point, car il n'y pourrait, c'est sûr, connaître toutes ses aises :

« Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes, et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais toute parfaite. »

Et puis voici notre sybarite rendant grâces à sa patrie d'élection pour la sérénité qu'elle lui procure :

« Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude ? »

Ce prix que Descartes attache à la jouissance d'un sommeil s'accomplissant dans une ambiance de paix que rien ne vient troubler, cette inclination à s'attarder chaque matin aux délices du lit, son premier biographe, Adrien Baillet (3), nous les confirme en ces termes :

---

(1) Cette euphorie du réveil, Montesquieu la célébrera lui aussi et sur un registre presque identique : « Je m'éveille le matin avec une joie secrète ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement. Tout le reste du jour je suis content. » (*Cahiers*, Paris 1941).

(2) I, 202.

(3) *Vie de Monsieur Descartes* (Paris 1691). Livre huitième, chapitre I, p. 449.

« Il était longtemps au lit, et dormait beaucoup en toute saison et en tout lieu. Son réveil n'était jamais forcé ; et lorsqu'il sentait son esprit entièrement dégagé du sommeil et parfaitement libre, il étudiait en méditant couché, et ne se relevait qu'à demi-corps par intervalles, pour écrire ses pensées. C'est ce qui lui donnait lieu de dire qu'il demeurait souvent dix heures et quelquefois douze dans le lit. »

:: :: ::

Cela dit, passons maintenant à l'autre bien fondamental que, pour les fins de la vie heureuse, Epicure plaçait au même rang que « la tranquillité de l'âme », à savoir « la santé du corps ». C'est aussi le sentiment de Descartes.

Reportons-nous à son *Discours de la Méthode* et détachons ce qu'il énonce à ce propos. Après l'acquisition de « quelques notions générales touchant la physique », il s'est tout de suite avisé, reconnaît-il, que ses connaissances pourraient fort bien servir à des fins « utiles à la vie ». C'est ici qu'il vise « *la conservation de la santé, laquelle est sans doute,* écrit-il, *le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie* » [1].

Ayant par la suite articulé le mot « médecine », il déclare : « *Or, ayant dessein d'employer toute ma vie à la recherche d'une science si nécessaire...* ». N'allons pas plus avant : une vocation, celle de médecin, est inscrite là tout entière. C'est un état de fait bien connu que cette pente de sa carrière et de son œuvre : l'ambition de Descartes tendra sans cesse à saisir les secrets de la physiologie humaine, afin de découvrir les moyens de porter remède aux maux de la créature et de prolonger la durée de sa vie sur cette terre.

:: :: ::

Rien n'est plus naturel à l'homme que de vouloir écarter de soi la douleur. L'un des principaux facteurs du souverain bien selon Epicure (voir sa lettre à Ménécée) sera donc « de ne pas souffrir quant au corps ». C'est dans cet ordre d'idées

---

(1) VI, 62.

que Saint-Evremond, épicurien déclaré, assurera un jour que « la cessation de la douleur est la félicité de ceux qui souffrent » (1). Et c'est une observation toute voisine que l'on découvre chez Descartes, à l'endroit de son traité *Les Passions de l'âme* où il définit *l'allégresse* (2) :

« Une espèce de joie en laquelle il y a de cela de particulier que sa douceur est augmentée par la souvenance des maux qu'on a soufferts et desquels on se sent allégé, en même façon que si on se sentait déchargé de quelque pesant fardeau qu'on eût longtemps porté sur ses épaules. »

De quels « maux » s'agit-il ? Aussi bien, n'en doutons pas, ceux du corps que de l'âme.

Pour la sauvegarde de la santé, Epicure tenait que la frugalité est un bien qu'on ne peut trop estimer. De quelle rançon en effet le gourmand ne paye-t-il pas ses excès ? D'après Baillet parlant de Descartes, « la sobriété lui était naturelle et jamais abstinence ne lui coûta » (3).

Plus généralement, la bride et le frein imposés à nos appétits, voilà aux yeux d'Epicure les plus sûrs instruments du bonheur. Descartes, nous le voyons à tout moment, n'obéissait pas à d'autres lois.

:: :: ::

Rappelons-nous ce que, touchant l'exercice des sens, Descartes affirmait dans la première lettre à Balzac citée plus haut : « *Je ne suis pas si sévère que de leur refuser aucune chose qu'un philosophe leur puisse permettre sans offenser sa conscience* ».

C'était dire en clair que les satisfactions ordinaires de la vue, de l'ouïe, les plaisirs tempérés de la table, Descartes ne répugnait nullement à se les accorder. Quant au chapitre des entraînements charnels chez un homme qui, on le verra plus loin, n'a jamais prétendu à l'ascétisme, l'histoire ne nous four-

(1) *Œuvres* (Paris 1753). — Sur la morale d'Epicure à la moderne Léontium (T. V).

(2) XI, 485.

(3) *Vie de M. Descartes* (*op. cit.*), Livre VIII, chap. I, p. 447.

nit là-dessus que d'assez maigres clartés. On sait seulement que, d'une jeune Hollandaise nommée Hélène qu'il avait prise à son service, il eut une petite fille, Francine, morte en bas âge. Et c'est tout.

Plus tard, répondant dans une épître en latin aux calomnies d'un Voëtius qui l'accusait d'avoir semé partout des enfants naturels, il niera énergiquement ces faussetés, non sans reconnaître en toute loyauté qu'après tout « il a été jeune, qu'il est homme encore, qu'il n'a jamais fait vœu de chasteté ni voulu passer pour un saint » (1). Sur l'article de la sensualité donc, attendu qu'il ne se livrait à aucun abus, Epicure, soyons-en assurés, n'eût pas répudié Descartes.

Enfin, l'un des grands principes du philosophe de Samos a toujours été de jouir dans sa plénitude de la vie terrestre, en conservant au-dedans de soi le mépris de la mort. Ecoutez Descartes dans sa lettre du 9 janvier 1639 à Mersenne (2) : « *L'un des points de ma morale est d'aimer la vie sans craindre la mort* ».

:: :: ::

En ce qui regarde le mariage et la paternité, quelle était sur ce problème cardinal la pensée d'Epicure ? Dans son *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi,* François Bernier s'est donné beaucoup de mal pour innocenter son dieu des paroles qu'on lui prête et que voici : « Le sage, aurait dit Epicure, ne doit point se marier ni point élever d'enfants » (3). Ces mots ne faisant que de rendre leur auteur logique avec lui-même, à quoi bon vouloir nier que notre philosophe les ait prononcés ? Puisque l'hymen et ses suites sont nécessairement générateurs de mille tourments, donc ennemis du repos, on comprendrait mal qu'Epicure les recommandât.

L'attitude de Descartes sur ce point, on la connaît assez. Fidèle à l'idéal de solitude et de tranquillité qu'il a professé

(1) VIII, 2e partie, p. 22.

(2) II, 480.

(3) Edition de 1684 (T. VII, Livre 2).

sa vie durant, il n'a jamais songé au mariage, se conformant en cela à l'esprit même de l'hédonisme épicurien.

:: :: ::

Pour ce qui est du comportement de Descartes au sein de la communauté sociale où il vivait, interrogeons le *Discours*. Ayant entrepris d'introduire dans cet écrit « quelques règles morales tirées de la méthode » — la sienne — l'auteur commence par celle-ci [1] :

« La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant entre toute autre chose suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès qui fussent constamment reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre. »

Qu'est-ce à dire sinon que lois, coutumes, opinions moyennes, credo des ancêtres, Descartes le conformiste s'est juré à lui-même de ne les point heurter ? Mais qu'enseignait donc Epicure sur la conduite habituelle du sage dans la cité ? Acquiescer au régime établi et accepter la foi régnante : autrement dit, ne jamais s'associer aux âmes turbulentes qui ne rêvent qu'au bouleversement du monde. Descartes là encore est bien près des principes d'Epicure.

:: :: ::

Ainsi, dans son mode de vie et en mainte page de son œuvre avons-nous rencontré Epicure chez Descartes ; mais, précisons-le bien, un Epicure au vrai visage, et non sa caricature telle que durant des siècles elle a malheureusement prévalu. Ce n'est point faire tort à la mémoire du philosophe vers qui, à propos de son tricentenaire, déferlera cette année un océan d'hommages que d'évoquer cette face inexplorée de son génie.

Léon PETIT.

---

(1) VI, 22.

LA RETRAITE DE MADAME DE MONTESPAN

La Communauté des Filles de Saint-Joseph dites de la Providence, à Paris (1641-1793)

(Suite)

La Communauté de Saint-Joseph et de la Providence après la mort de Mlle de l'Estang. — La disparition de Mlle de l'Estang, le 18 décembre 1671, le jour même de la rédaction de son testament, accentua le relâchement qui se manifestait dans la communauté de Paris, depuis un certain temps, relâchement dont il faut accueillir avec prudence les manifestations rapportées.

La Mère Isabeau de Mauriet, née en 1614, avait fait profession en 1646. D'abord dite Sœur de la Trinité, elle était devenue ensuite supérieure de la Communauté de Bordeaux ; elle avait contribué en 1658 à la fondation de la Communauté de La Rochelle et obtenu pour celle-ci des lettres patentes de Louis XIV, en 1661, grâce à « l'instance » de la reine-mère Anne d'Autriche.

En 1666, au cours d'un voyage à Paris, « elle donna avis », lit-on dans les *Mémoires du P. René Rapin*, de la Compagnie de Jésus, du lieu où était caché « une espèce d'aventurier », « Lyonnais né vers Chalon (*sic*) ». Cette affaire assez compliquée du « prétendu Villars » paraît avoir compromis différents personnages en vue.

Supérieure de La Rochelle, Isabeau de Mauriet, Sœur de la Trinité, avait estimé nécessaire de conférer à sa fondation la forme d'une communauté religieuse proprement dite en obtenant du Souverain Pontife l'autorisation d'y prononcer des vœux solennels, car, jusqu'à ce moment, les Sœurs de Saint-Joseph de Bordeaux et d'ailleurs ne faisaient que des vœux simples. Un décret en ce sens fut pris par le Cardinal Chigi, légat du pape, en 1664. Il fallut cependant attendre des lettres patentes de Louis XIV, qui n'allaient être concédées qu'en 1672.

Ces divers faits montrent l'esprit de décision et la fermeté d'Isabeau de Mauriet, son souci d'innover et d'aller de l'avant. Est-ce à ces traits de caractère qu'il faut attribuer l'échec de l'union provisoire, sous sa direction, des deux communautés de La Rochelle et de Paris (9 mars 1670) ? D'autre part, il est certain que la Mère Isabeau de Mauriet ne réussit pas à s'entendre avec les administrateurs laïques de la maison de Paris. Il y eut des accusations réciproques, des escarmouches continuelles qui aboutirent à un esclandre, en 1675, à propos de la nomination d'une économe.

Au mois de mars 1675, la Mère Isabeau de Mauriet fut mise « hors de ladite maison » de Saint-Joseph « sur l'ordre du R.P. Dom Victor Tessier, prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, poussé à cette action par un des administrateurs laïques, et conduite « avec violence et voye de fait », de même que trois autres Sœurs, dans la maison d'une dame Maillard, rue de Grenelle.

Quelques jours après, malgré leur plainte au Lieutenant civil siégeant au Châtelet, elles durent, toutes trois, « sortir » de Paris. Ces violences, qui surprennent un peu, pourraient bien avoir été provoquées, en réalité, par des ressentiments nés lors de l'affaire du « prétendu Villars », mentionnée au cours des précédentes lignes.

Revenue à La Rochelle, la Mère Isabeau de Mauriet devait mourir en 1684, laissant à ses filles le souvenir d'une « grande servante de Dieu ».

Pendant cette triste période, la communauté parisienne des Filles de Saint-Joseph, dite de la Providence, périclita de plus en plus.

C'est alors que la Providence lui envoya un personnage dont le choix peut prouver, une fois de plus, que ses voies sont impénétrables. Ce personnage, en effet, était Mme de Montespan, alors toute puissante favorite.

Mme de Montespan et la Communauté de Saint-Joseph. — Comment Mme de Montespan connut-elle les Sœurs de Saint-Joseph et, surtout, comment songea-t-elle à prendre de l'intérêt pour leur œuvre ?

On est tombé d'accord pour déclarer que la mère de Mme de Montespan, la duchesse de Mortemart, ayant été bienfaitrice de la Communauté, sa fille se trouva amenée à suivre une tradition familiale après une demande formulée par Mlle de l'Estang peu de temps avant sa mort.

Cette version, ou tout ne doit pas être inexact, n'a pas été confirmée par les archives consultées, qui prouvent que les offrandes de la duchesse de Mortemart furent peu abondantes.

Par contre, d'autres recherches ont révélé qu'au mois de juillet 1674, Mme Scarron, gouvernante des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, élevés depuis quatre ans dans une maison isolée de la rue de Vaugirard, passa un acte pour la fondation d'une messe basse, destinée à être célébrée à perpétuité dans la chapelle de la Communauté de Saint-Joseph. Choisi par les Jacobins, le desservant devant présenter à Dieu « dans ses Sacrifices les intentions qu'il saura estre les causes de la fondation... » [1].

Peu après, la future Mme de Maintenon s'occupa d'un nouvel acte, passé, cette fois, au nom de Mme de Montespan ; il se rapportait à la fondation d'une lampe destinée à la chapelle du Saint-Sacrement de la Communauté.

Dans ces deux contrats, il était respectivement stipulé que si le couvent des Filles de Saint-Joseph venait à disparaître, les deux fondations seraient transférées à leurs voisins, les Jacobins de la rue Saint-Dominique.

La répétition de cette clause ne paraît pas avoir été une simple formule ; elle ne fait que confirmer la précarité de la situation du couvent à laquelle on a fait allusion plus haut. Cette réserve acceptée, sinon demandée, par Mme de Montespan, ne prouve-t-elle pas aussi que son intérêt et ses charités pour les orphelines étaient limités à ce moment, puisqu'elle

---

(1) Ce document a été publié en dernier lieu par M. Langlois, *Lettres de Madame de Maintenon*, T. III (1935), pp. 89-90. Sur la seconde fondation, voir Th. Lavallée, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, T. I (1865), p. 218 et 222, 230, 231, etc..., et A. Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (1887), p. 49, 52, 53, etc...

envisageait la disparition de l'œuvre ? De plus, en 1674, la fortune de la favorite était à son apogée. Bien qu'elle se flattait d'être demeurée pieuse, elle ne voulut pas que la fondation de la lampe d'argent, lui coûta trop chère. Une contemporaine n'a-t-elle pas écrit de cette lampe qu'il serait nécessaire de « la remplir de sable, afin d'éviter que l'air ne l'agite » ?

Ce n'est pas là, on en conviendra, le comportement d'une bienfaitrice fidèle et sûre. Aussi l'anecdote a-t-elle le mérite de prouver qu'en 1674, année au cours de laquelle le nom de Mme de Montespan est lié pour la première fois à celui du couvent de Saint-Joseph, elle n'était pas encore disposée à lui faire de larges aumônes.

Puis, subitement, vers 1676-1677, l'intérêt de Mme de Montespan pour la Communauté de Saint-Joseph s'éveille et se traduit par des offrandes répétées. Que s'était-il passé entre temps ? Une chose très importante.

En 1675, les exhortations de différents ecclésiastiques, parmi lesquels figurait Bossuet, avaient obligé Mme de Montespan à quitter la cour. Bien que momentané cet éloignement n'en dut pas moins lui montrer la fragilité de son influence et de sa fortune.

C'est à la suite, croyons-nous, de cet avertissement, que soucieuse de se ménager une retraite éventuelle, Mme de Montespan, dut augmenter, puis bientôt multiplier ses dons au couvent de Saint-Joseph, avec la pensée de s'y réfugier en cas de nécessité ; la récente prise de voile de Mlle de La Vallière avait produit une vive impression sur elle et l'étiquette de la cour d'Espagne, qui, bien souvent, inspira celle de la cour de France, exigeait que toute favorite tombée en disgrâce se retira dans un couvent.

Sans nous attarder à ces hypothèses, on constatera seulement que les bienfaits de Mme de Montespan prirent rapidement une telle ampleur par la suite qu'en 1681, les administrateurs laïques de la Communauté, auxquels on avait apparemment fait la leçon, décidèrent de lui en reconnaître les qualités de fondatrice et de supérieure par acte notarié (8 mars 1681).

Mme de Montespan, supérieure de la Communauté. — Cet acte du 8 mars 1681, qui reconnaissait à Mme de Montespan les qualités de fondatrice et de supérieure est susceptible, nous le savons, de choquer et même de blesser des âmes religieuses ou pieuses. On ne doit pas cependant en exagérer la portée spirituelle. Les habitudes, les usages, la morale du XVIIe siècle s'écartaient sensiblement de celle du XXe. Il est certain que si les autorités ecclésiastiques ne s'opposèrent pas aux articles de la convention et même les ratifièrent, c'est qu'elles en discernèrent les avantages sociaux, qui théoriquement, et même pratiquement, ne pouvaient porter atteinte à la règle (1).

Les administrateurs laïques de la maison des Filles orphelines de Saint-Joseph, dites « de la Providence », explique le document, « ayant mis en considération les charités que Mme la marquise de Montespan, surintendante de la maison de la Reine, a bien voulu répandre sur les pauvres filles orphelines de ladite maison de Saint-Joseph, soit par les bâtiments qu'elle a fait construire, soit par la subsistance qu'elle fournit depuis longtemps à plus de cent pauvres filles qu'elle y nourrit et entretient, sans tous lesquels bienfaits il aurait été impossible aux dits sieurs administrateurs de soutenir cet établissement si utile au public, et désirant tant qu'il leur est possible de lui marquer leur reconnaissance et *l'engager toujours davantage à continuer ses charités envers ladite maison de Saint-Joseph*, ont par ces présentes, dit et déclaré, et autant qu'à eux est accordé, disent, et déclarent, et accordent à ladite dame de Montespan qu'elle jouira, dès à présent, pour toujours, en ladite maison, de tous les droits et privilèges ordinairement accordés aux fondatrices de ces sortes de maisons ; la supplient même instamment, sous le bon plaisir de Mgr l'Archevêque, d'y agréer et accepter la charge et qualité de supérieure, avec toute l'autorité qu'il lui convient. »

« Consentent, premièrement, qu'elle y choisisse, dès aujourd'hui, tout et tel appartement qu'il lui plaira pour loger et mettre les personnes qu'elle trouvera à propos d'y loger.

(1) Voir, du reste, le § 2 permettant la nomination d'une supérieure « sous l'autorité » de Madame de Montespan.

« Secondement, il sera de son choix et en son pouvoir d'y commettre et d'y mettre pour tenir sa place de supérieure, sous son autorité, et pour y donner ses ordres, les personnes qu'elle jugera être plus propres pour cela.

« Et, enfin, elle aura le pouvoir de choisir les filles ou les Sœurs qui doivent remplir les offices de la dite maison, assigner à chacune ce qu'elle trouvera lui être plus convenable, et généralement d'y faire et changer tous autres choix, selon les occasions qui s'en présenteront, pour le bien et utilité, tant du spirituel que du temporel de la dite maison de Saint-Joseph, suivant le projet qui a été aujourd'hui concerté entre la dite dame de Montespan et les dits sieurs administrateurs... »

Ces titres et fonctions allaient être renouvelés à Mme de Montespan, le 4 mai 1693, avec substitution après son décès à sa nièce, Elisabeth de Rochechouart de Mortemart, en considération de « plusieurs bâtiments, tant pour les logements, que pour la chapelle et autres lieux nécessaires..., qu'elle [Mme de Montespan] y a fait construire de ses deniers... » (1).

Vers 1700, Mme de Montespan devait consentir à s'effacer, du moins en apparence, derrière une véritable supérieure.

Roger-Armand Weigert,
Bibliothécaire au Cabinet des Estampes
de la Bibliothèque Nationale.

(*à suivre*).

---

(1) Un marché pour la construction de l'église des Filles de Saint-Joseph, décidée par Mme de Montespan se trouve dans les minutes de l'étude Menjou à Versailles. D'autres actes pour l'édification de bâtiments sont conservés dans les minutiers parisiens. Vers 1693, Mme de Montespan se fera encore céder des terrains pour la construction de bâtiments, dont elle se réservera l'usufruit, et, « après elle les fils jumeaux du marquis d'Antin et Françoise de Crussol ». (Arch. Nat., Y. 261, f° 463).

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU BAROQUE

SAINT-AMANT

Depuis l'époque de sa jeunesse et de son grand succès parmi ses contemporains, Saint-Amant a été constamment remis en question, constamment replongé dans l'oubli. Boileau lui a fait un tort sérieux : il a jeté sur lui le ridicule et créé un certain nombre de clichés qui ont beaucoup nui à la réputation du poète (1). Si rudes que soient les coups portés, il serait néanmoins exagéré de prendre tout à fait à la lettre le jugement d'André Beaunier (2) : « Qu'a-t-il manqué à Saint-Amant pour être un grand poète ? Rien. Et pour être loué comme tel ?

---

(1) On relèvera parmi ces clichés : Le poète buveur qui passe sa vie au cabaret :

« Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret... (*Art. poétique*, I-19).

Le poète besogneux :

... St-Amant n'avait rien.
Mais quoi ! Las de traîner une vie importune
Il engage ce rien pour chercher la fortune. (*Satire*, I-97).

Le poète sans succès et moqué :

Il en revint couvert de honte et de risée. (*Satire*, I-100).
Le Moïse commence à moisir par les bords. (*Satire*, IX-93).

Il faut ajouter le cliché des « Poissons aux fenêtres » qui a jeté bien injustement le ridicule sur une description toute naturelle : pour St-Amant la présence des poissons manifeste que les « murailles de rubis » sont bien de l'eau ; il en est de même du coquillage et du galet que l'enfant ramasse : cela montre bien qu'on marche sur le fond d'une mer.

V. également « *Réflexions sur Longin* » : Boileau pense que St-Amant n'est capable que de « Satire outrée » genre dans lequel il lui reconnaît « assez de génie ».

(2) *Histoire de la littérature*, de Bedier et Hazard.

De n'être pas assassiné par Boileau ». C'est très consciemment et en connaissance de cause que, longtemps après Boileau, la plupart des critiques ont refusé de reconnaître la valeur de Saint-Amant. En 1844, Théophile Gautier a attiré l'attention sur l'auteur de la *Solitude* et cité de fort beaux vers de plusieurs autres poèmes. En 1855, l'édition aussi complète que possible donnée par Livet permettait à tous de lire et de juger. Mais Saint-Amant était une réalité gênante pour les constructions de l'esprit. Sa seule existence ruine les théories de Brunetière sur l'évolution des genres. Il ne saurait entrer dans les catégories. C'est pour se parer d'une présence incommode que la plupart des historiens de la littérature l'ont rejeté dans une zone obscure et indéterminée, où il fait figure de fantôme parmi ses contemporains. Il n'y a pas d'expression plus significative à cet égard que celle de Lanson : il classe Saint-Amant dans un chapitre intitulé : « *Attardés et égarés* », comme si le malheureux poète avait fait une bévue en venant au monde en 1594 alors que ce n'était pas le moment de son entrée en scène. Dans *La Littérature*, de Bédier et Hazard, il est classé parmi les « irréguliers », irrégulier plein de talent, mais irrégulier néanmoins.

Des étiquettes de ce genre autorisent à passer légèrement ou à critiquer impitoyablement, et de parti-pris. « Gardons-nous de réhabiliter Saint-Amant », lit-on dans la grande *Littérature*, de Petit de Julleville. On sent à travers de tels avertissements une crainte obscure: Saint-Amant nuit à la sécurité confortable qu'offre une vision stéréotypée de l'histoire littéraire. On ne peut s'empêcher de penser que l'amour des catégories toutes faites a inspiré cette espèce d'ostracisme.

L'évolution des idées offre cependant aujourd'hui une chance à Saint-Amant. Nous voyons s'élaborer une catégorie nouvelle dans la littérature française, qui convient parfaitement à sa manière et qui, par conséquent, lui donnera droit de cité dans le domaine universitaire : c'est la catégorie du baroque. Cette notion qu'Eugenio d'Ors a rendu populaire est entrée dans le domaine de l'histoire littéraire grâce aux travaux d'Antoine Adam et de Raymond Lebègue.

La création de cette catégorie littéraire du baroque a pour effet principal de ruiner un préjugé. Celui qu'a engendré pour des générations le fameux hémistiche « enfin Malherbe vint »: la conviction qu'après la Renaissance proprement dite rien n'a eu de valeur que le classique. Ce préjugé qu'on pourrait appeler « illusion classiciste » a vicié plus ou moins la plupart des jugements que l'on a porté sur Saint-Amant, et d'abord elle l'a fait passer pour ignorant. C'est cette question qu'il conviendrait d'abord d'examiner.

:: :: ::

Lorsque, en 1911, J.-M. Bernard crut devoir faire un petit geste en l'honneur du deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Saint-Amant et lui consacra un article de six pages qui parut dans la *Revue Critique des Idées et des Livres,* il lui fit payer cet honneur d'une condamnation presque définitive : malgré l'incontestable mérite des sonnets, Saint-Amant reste pour lui un écrivain plein de défauts, qui ne peut prétendre à être classé parmi les grands poètes, parce qu'il n'a pas su se discipliner, et particulièrement parce qu'il ne sait ni grec ni latin. J.-M. Bernard rappelle l'affirmation de Tallemant des Réaux : « Il a du génie et point de jugement, il ne sait rien et n'a jamais étudié », et pense que Saint-Amant a omis d'étudier les langues et de méditer les chefs-d'œuvre de l'antiquité par une insupportable vanité : « Il a refusé d'accepter l'étude du grec et du latin comme instrument de (sa) culture (poétique). Plutôt que d'étudier d'abord les chefs-d'œuvre antiques, il préférait s'essayer à faire quelque chose de soi-même ».

A vrai dire il n'est pas un de ses biographes jusqu'au plus moderne, M. Audibert [1], qui n'ait insisté avec plaisir sur la façon dont Saint-Amant composait, après avoir bu et sur la table même du cabaret ; on croirait volontiers qu'il passa toutes les heures de ses journées à manger et à boire. Mais on n'a peut-être pas assez remarqué (ce que la thèse de René Pintard met bien en lumière) combien il pouvait gagner à la

(1) *Saint-Amant, capitaine du Parnasse.*

conversation des libertins qu'il fréquentait [1]. A vrai dire la critique de J.-M. Bernard repose sur une illusion. Il n'a pas opposé à l'affirmation de Tallemant celle d'Urbain Chevreau : « Quoiqu'il ne sût ni grec ni latin, il entendait l'anglais, l'espagnol, l'italien, le caractère des passions et fort bien la fable ». Il n'admet qu'un genre de culture, la culture classique. Il ne prend pas garde que Shakespeare n'avait peut-être pas fait d'études plus approfondies [2]. Mais parce que Saint-Amant est français et se place chronologiquement entre Malherbe et Racine, il semble qu'il n'y ait d'autre salut pour lui que l'imitation des anciens. C'est bien l'illusion classiciste.

En réalité Saint-Amant n'est pas un ignorant. Il a une culture assez spéciale, sans doute, mais très étendue, une culture que pourraient envier plusieurs écrivains contemporains. Une culture non classique, il est vrai.

Parmi les Français, il connaît les écrivains de la Renaissance parfaitement, Rabelais lui est familier, il fait allusion à Ronsard qu'il admire, à Du Bartas dont la langue l'amuse, il a imité de façon originale Marot et Du Bellay. Il assimile de façon étonnante les ouvrages qui paraissent, comme le montrent ses stances à Corneille sur l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Quoiqu'il n'ignore pas absolument le latin comme le prouvent les épigrammes, il s'inspire principalement des écrivains italiens et espagnols : délibérément moderne, il apprécie Scaliger autant qu'Aristote. Don Quichotte le fascine, il en parle souvent : c'est son histoire qu'il croit voir représentée dans les taches qui dessinent des formes indécises sur le mur du débauché. Dans un de ses plus beaux sonnets, il se compare lui-même à « un Don Quichotte en sa morne folie ». Dans la préface du *Moïse* il s'appuie sur l'exemple de Sennazar pour se justifier d'avoir mêlé la mythologie antique aux choses chrétiennes ; il paraît avoir eu une grande tendresse pour Lazarille de Tormes qui a dû lui inspirer certaines audaces. Enfin il connaît les bonnes histoires des grands et traduit une épigramme espagnole rapportée par le duc d'Ossuna.

---

(1) V. Pintard : *Le Libertinage érudit* (Boivin, Paris).

(2) V. plus loin pour cette note.

Parmi les Italiens il n'admire pas seulement « Le cavalier marin » dont la *Sampogna* lui fournit le modèle du poème héroïque. Il loue Pétrarque et se flatte de connaître deux des sonnets satiriques interdits par la censure romaine. Il se réfère aux *Discours du poème héroïque* du Tasse, invoque l'autorité de Scaliger, Castelvestro, Piccolomini. Il considère Campanella un « miracle » à l'égal de Galilée.

Qu'il ait connu les autres philosophes italiens directement ou par ouï-dire, il apparaît bien qu'il est au courant des doctrines de Ficin : dans un passage bien remarquable du *Moïse* où, selon le droit revendiqué par lui dans sa Préface, il fait « d'un ange un génie », l'ange du Jabok est transformé en un Eros platonicien conciliant amour et amitié, d'autre part, organisant la création comme une puissance intermédiaire entre Dieu et le monde (1).

La littérature anglaise ne semble pas avoir apporté beaucoup à la formation de Saint-Amant, du moins le théâtre anglais lui a inspiré quelques belles strophes satiriques. Il y aurait lieu d'étudier encore les rapports de Saint-Amant avec les milieux littéraires britanniques. James Thompson (2) rapporte de façon assez piquante comment un lord Robert Aytoun, contemporain de Saint-Amant, a publié un sonnet tellement semblable au célèbre sonnet du *Pétun* : « Assis sur un fagot, une pipe à la main... » qu'il faut y voir une traduction puisqu'il ne peut s'agir d'un modèle. Cet incident montre bien que l'auteur de l'*Albion* n'a pas eu affaire qu'à des barbiers, des voleurs et des catins durant son séjour en Angleterre.

S'il a négligé les classiques, c'est moins peut-être par paresse que par méthode : Saint-Amant travaille à la façon de Victor Hugo ou de Flaubert : il ne cherche pas dans l'antiquité un idéal de perfection formel ; il y cherche des histoires et des images ; c'est pourquoi sans avoir lu Homère il connaît bien les légendes des dieux et des héros. Lorsqu'il a commencé son *Moïse*, il a lu Josèphe et Philon, et il est allé chercher des

(1) *Moïse*, IX, édit. Livet, II, p. 284.

(2) *Biographical and Critical Studies* (1896).

renseignements sur les Egyptiens dans Polidore Virgile. Son attitude à l'égard des anciens est consciente et bien définie : « Tous ceux qui sauront que Homère, sans entendre d'autre langue que celle que sa nourrice luy avait enseignée, n'a pas laissé d'emporter le prix sur tous les poètes... ne jugeront pas qu'un bon esprit ne puisse rien faire d'admirable sans l'ayde des langues estrangères » (il parle du grec et du latin) (1).

Saint-Amant a une conception quelque peu magique de l'univers. Il est plus proche de Campanella que de Descartes. Il a sans aucun doute subi l'influence de doctrines cabalistiques. On les retrouve dans sa vision de la nature aussi bien que dans ses curieuses interprétations de la Bible. Il médite sur « la sympathie du fer de l'aimant et du Nord » ; une ombre est pour lui « un morceau de nuit » qui se cache du soleil derrière une pierre ; le soleil donne une âme aux fruits. Il n'ignore cependant pas les travaux de Galilée qu'il appelle « miracle », et au cours de son voyage en Pologne, il s'arrête pour visiter, à Thorn, le tombeau de Copernic (2). Il se demande si le soleil est bien le centre de l'univers et évoque « le bransle rond de la terre ».

Sans doute s'agit-il plutôt d'un enthousiasme pour les grandes visions cosmiques que d'un véritable intérêt pour les découvertes de la science ; toutefois on ne saurait lui reprocher ni d'avoir appartenu à un autre milieu que Descartes, ni d'être plus poète que philosophe. La poésie s'accommode aisément de l'astrologie, c'est pourquoi il parle des étoiles qui « marquent en chiffre d'or les fortunes heureuses ».

Ce qui lui manque du côté scientifique il le rattrape en quelque sorte par ses connaissances artistiques. La préface du *Moïse* présente une idée fort étrangère à la conception classique et qui paraîtra, ou très Renaissance italienne, ou très moderne : « Il est presque impossible de faire d'excellents vers, à cause de l'harmonie et de la représentation, sans avoir quel-

---

(1) Avertissement au lecteur de la première partie. *E. L.*, I-12.

(2) St-Amant partageait cet enthousiasme avec son ami Vion de Dalibray. (Voir à ce sujet « *L'histoire de la Littérature* », d'Antoine Adam, p. 381-384).

que particulière connaissance de la musique et de la peinture, tant il y a de rapports entre la poésie et ces deux autres sciences qui sont ses cousines germaines » [1].

Parmi les peintres il paraît avoir une prédilection pour Michel-Ange : il se rappelle tous les détails du *Jugement dernier* avant d'écrire les strophes du *Contemplateur* qu'il consacre à ce sujet. Une étude attentive du *Moïse sauvé* révèlerait plus d'un souvenir de tableaux : la fille de Pharaon descendant les marches polies vers le fleuve où ses femmes se baignent ressemble étrangement à une peinture de Rembrandt qu'il a pu voir en Hollande. On a souvent comparé son art à celui de Callot [2] ou des petits maîtres hollandais.

En musique il a les connaissances d'un homme qui peut jouer et improviser sur son instrument ; il raconte qu'il enchanta bien des mélancolies en tirant de son luth

« Mille sons délicats, lamentables et clairs ».

Le goût de la musique apparaît dans ses vers aux innombrables recherches rythmiques, aux effets fluides et harmonieux, à une certaine prédilection pour la complainte et l'art de dire des riens en des strophes légères, qui semblent faites pour le chant : celles par exemple du *Soleil Levant,* que J. Thompson trouvait digne de Henry Heine [3] ; celles du *Poète crotté* qui sont si proches du meilleur Verlaine [4].

---

(1) Préface du *Moïse sauvé. E. L.,* II-147.

(2) Par exemple Théophile Gautier, dans *Les Grotesques.*

(3) In *Le Soleil Levant* there is a charming touch of fancy not unworthy of young Heine himslf :

« Le joli papillon la suit / D'une aile trémoussante / Et voyant le soleil qui luit / Vole de plante en plante / Pour les avertir que le jour / En ce climat est de retour. ...Il porte de la part du lys / Un baiser à la rose. »

(4) « Les garrots de tes regards / Doux, hagards / Dans son cœur les pointes fichent / Plus avant, las ! que dans ton / Pelotton / Tes épingles ne se nichent.

Il est pourtant si secret, / Si discret / Que la clarté l'importune / Craignant d'être reconnu / Et tenu / Pour homme à bonne fortune. *E. L.,* I-234. »

Le meilleur du savoir et de la culture de Saint-Amant est ce qu'il a appris « au grand livre du monde ». « La conversation des honnestes gens et la diversité des choses merveilleuses que j'ay veues dans mes voyages, tant en Europe qu'en l'Afrique et en l'Amérique... (1) m'ont bien valu un estude » (2).

Ses voyages lui ont fourni des sujets, des couleurs et des atmosphères. Personne n'a mieux exprimé que lui le caractère amphibie de la Hollande (3).

Toute la littérature exotique des derniers siècles ne fait que mieux apprécier l'éclat, la sensualité et le raffinement de l'Automne aux Canaris (4).

Si un pays le mécontente, il en tire une inépuisable satire : ainsi l'*Albion* ou la *Rome ridicule*. De ses voyages il a gardé des réserves d'images qu'il utilise dans ses poèmes. L'expérience de la mer donne à sa poésie une note originale. Il n'y a pas seulement gagné le magnifique vocabulaire technique qu'il exhibe dans le poème de *Gibraltar*, mais un sens plastique de l'élément liquide, l'observation des oiseaux de mer et de la faune exotique qui donne lieu à des descriptions pittoresques et naïves (5).

---

(1) M. Chinard ne cite pas Saint-Amant parmi les voyageurs en Amérique. Peut-être St-Amant n'est-il allé que jusqu'aux Antilles. C'est un sujet de recherches.

(2) Avertissement de la première partie. *E. L.*, I-12.

(3) « J'admire de nouveau ces plaines confondues / Ces lieux où les maisons sont presque autant de ports, / Ces havres dont les nefs sont les mobiles forts / Qui bravent l'océan à voiles étendues. » *E. L.*, II-40.

(4) « Les figues, les muscats, les pêches, les melons, / Y couronnent ce Dieu qui se délecte à boire / ...Les cannes au doux suc, non dans les marécages, / Mais sur des flancs de roche, y forment des bocages / *Dont l'or plein d'ambroisie éclate et monte aux cieux.* / L'orange en même jour y mûrit et boutonne / Et durant tous les mois on peut voir en ces lieux / Le printemps et l'été confondus en l'automne. » *E. L.*, I-392.

(5) (J'ai vu) « ...sous les cercles brûlants / Tomber comme des cieux de vrais poissons volants / Qui, courus dans les flots par des monstres avides / Et mettant leur refuge en leurs ailes timides / Au sein du pin vogueur volaient de tous côtés / Et jonchaient le tillac de leurs corps argentés. » *Moïse sauvé*, VII. - *E. L.*, II-252.

On voit que la culture de Saint-Amant le rattache à la Renaissance française et italienne, à l'Espagne, le détourne de l'antiquité classique pour l'orienter vers tous les trésors du monde et de la vie. Elle a dû développer chez lui un certain relativisme bien propre à exalter l'individualisme et l'ironie. Il y a harmonie entre sa formation et la pente naturelle de son caractère qui le pousse à écrire de tout librement et à sa fantaisie, sans cadres.

Entre la discipline humaniste et la discipline classique, Saint-Amant appartient bien à cette époque de liberté, de fantaisie et de démesure, de style héroïque, à laquelle appartiennent aussi non seulement Théophile ou Hardy, mais aussi le Corneille des premières années.

:: :: ::

Il est possible d'appliquer à la poésie de Saint-Amant, pour une sorte de vérification, la définition du baroque que Raymond Lebègue [1] a donnée à propos du théâtre :

« Est baroque le goût de la *liberté* en littérature : le dédain des règles, de la mesure, des bienséances, de la séparation des genres. Est baroque ce qui est irrationnel : les jeux intellectuels, d'où est absente la raison, la logique, le goût des charmes de la nature, celui du mystère et du surnaturel, et enfin l'élan émotif et passionnel » [2].

La liberté forme le fond de la doctrine de Saint-Amant. Il n'est pour lui d'autre règle que la recherche de l'originalité : « Comme entre les peintres le moindre original d'un Fréminet est beaucoup plus prisé que n'est la meilleure copie d'un

---

(1) Cette définition choisie pour sa brièveté et à titre d'exemple n'épuise naturellement pas la notion du Baroque qui n'est nullement le sujet de cette étude. Pour l'étude de cette notion il conviendrait de se référer également aux ouvrages d'Antoine Adam : sa *Thèse sur Théophile de Viau* (1936. Droz) et son *Histoire de la Littérature française au XVII*ᵉ *siècle* (1948. Domat), ainsi qu'à l'*Età Barocca* de Benedetto Croce.

(2) *De la Renaissance au Classicisme. Le théâtre baroque en France*. Bibliothèque d'humanisme et Renaissance. T. II, 1942.

Michel Ange, tout de même entre les bons esprits l'invention... est toujours préférée aux autres parties d'un ouvrage » (1). Les règles d'Aristote lui paraissent inutiles et périmées (2).

Sa liberté apparaît aussi bien dans le choix des genres que dans la manière de les traiter.

Selon le vent de la mode il a adopté le rondeau, le dizain, la chanson ; il a renouvelé les anciens triolets, employé surtout le caprice qui est propre à toute fantaisie. Il décide de mêler l'idylle à l'épopée, et d'en rabaisser le ton par la description des « moindres choses qui est son apanage particulier ». Il agrémente l'héroïque par le burlesque. Il pense qu'on doit varier les styles comme, en musique, on « rompt la cadence ». Même parmi les sonnets qui atteignent à la plus grande perfection un est inachevé par jeu. Sa métrique offre les plus grandes audaces des romantiques.

Le dédain de la mesure est peut-être le trait le plus remarquable de sa poésie. S'il s'est vanté de « pouvoir écrire tout un livre sur un ciron », il a donné des gages de cette facilité dans presque tous les poèmes, excepté les sonnets et les épigrammes. C'est tantôt débauche d'imagination et tantôt débauche verbale. Il aime à se lancer dans des sortes de litanies qui n'ont point de raison de finir (3). Il pratique le coq à

---

(1) Avertissement de la première partie. I-14.

(2) « Pourvu qu'une chose soit judicieuse et qu'elle convienne aux lieux et au temps qu'importe qu'Aristote l'ait ou ne l'ait pas approuvée ? Il s'est découvert des étoiles en ces derniers siècles qui lui auraient fait dire d'autres choses qu'il n'a dites s'il les avait vues. » Préface du *Moïse, E. L.*, II-140.

(3) « Bacchus ! qui vois notre débauche, / Par ton saint portrait que j'ébauche / En m'enluminant le museau / De ce trait que je bois sans eau ; / Par ta couronne de lierre, / Par la splendeur de ce grand verre, / Par ton thirse tant redouté, / Par ton éternelle santé, / Par l'honneur de tes belles festes / Par tes innombrables conquestes, / Par les coups non donnés mais bus, / Par tes glorieux attributs / Par les hurlements des Ménades / Par le haut goût des carbonnades, / Par tes couleurs blanc et clairet / Par le plus fameux cabaret... » et ainsi de suite pendant 45 vers. *La Débauche. E. L.*, 137 .

l'âne et traite cent sujets en un seul poème, absolument sans liens [1].

Quant à la bienséance, on sait que Saint-Amant ne s'en préoccupe guère. Les sujets qu'il traite le forcent à employer quelque fois des petits points [2] ou à écrire les mots épineux en lettres grecques ; quelquefois aussi du reste il écrit le mot français le plus direct, tout simplement. Pour les descriptions, comme pour les mots, il n'est pas plus timoré que Juvenal, il est aussi gaulois que Rabelais. Il traite ses maîtresses de guenon et de catin.

Au sens classique, « bienséance » a un sens plus étendu : la bienséance exige que l'on ne présente point d'objets laids ou repoussants, or il semble que Saint-Amant ait eu un certain goût romantique pour le laid en lui-même : il emploie la magnifique expression : « Un beau monstre affreux », il consacre une épigramme à une servante « souillon plus laide que le diable ». On sait que Boileau lui a fortement reproché ses crapauds, ses limaçons et ses squelettes [3]. Cette critique montre assez du reste l'incertitude de la doctrine classique car Boileau a écrit :

> « Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux ».

---

(1) V. par exemple l'*Epître diversifiée.*

(2) V. par exemple *Caprice D. C.* (ce poême est, du reste, d'une vérité poignante).

(3) Réflexions sur *Longin.* « Parmi un fort grand nombre d'images très agréables, il vient présenter mal à propos à nos yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapauds et des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu. »

Il est d'ailleurs possible de considérer cette critique comme portant seulement sur le mélange des genres : dans ce cas la critique suivante n'aurait plus de portée ; il reste cependant que la position de Boileau est assez difficile à tenir, car si l'on est autorisé à peindre des choses affreuses on ne peut en remplir un poème et dans l'exemple d'Œdipe, les descriptions poétiques et les chœurs suivront les cris...

Certains détails du *Repas Ridicule* sont bien aussi répugnants que la description du *Cantal,* mais cette dernière présente quelque chose d'héroïque dans le dégoûtant et un sens profond de la décomposition qui évoque invinciblement le *Bateau Ivre* [1].

Les jeux intellectuels (ou imaginatifs), privés de logique et de raison, abondent chez Saint-Amant, ils forment toute la poésie burlesque et la satire outrée ; les descriptions de cabarets, les visions de sorcellerie...

Parmi les traits que la définition donne comme caractéristiques du baroque, un seul fait tout à fait défaut à Saint-Amant, c'est l'élan émotif et passionnel. Il n'y a pas d'amour dans sa poésie. Il s'est bien exercé à chanter quelque Sylvie, mais son ton alors est faux ; il préfère les Jeanneton, il est supérieur dans le genre brutal. Le seul poème qu'anime un sentiment vrai, sinon une passion, est *La Jouissance.* Peut-être faudrait-il substituer à ce trait la présence chez Saint-Amant de thèmes que l'on peut rattacher à l'idée du baroque : la description de certains milieux excentriques, de la bohème (ce qu'on trouve également chez Scarron) et le sens aigu de la misère : de ce point de vue le sonnet des *Goinfres* est un chef-d'œuvre incomparable.

Si l'amour tient peu de place dans la poésie de Saint-Amant, par contre la nature est la source la plus abondante et la plus précieuse de son lyrisme et de sa poésie descriptive. Sans doute quand il est en humeur de boire et se trouve bien installé « parmi les pots » il déclare à Faret :

« La campagne n'a point d'appas
. . . .
Le moindre escots des tavernes
Te plaisent plus cent mille fois
Que ne font les échos des bois
Et à moi aussi ».

---

(1) « Ce repaire moisi de mittes et de vers / Où dans cent trous gluants, bleus, rougeâtres et verts... »

Mais cette affirmation n'est pas très sérieuse. *La Solitude, Le Soleil levant, La Pluye* ne sont consacrés qu'à la seule nature ; dans *La Plainte,* il oublie une maîtresse perdue pour décrire un ruisseau, *Le Contemplateur* le peint dans une attitude digne de Châteaubriand :

« Là parfois consultant les eaux
Du sommet d'une roche nue
Où pour voir voler les oiseaux
Il faut que je baisse la vue
Je m'entretiens avec Thétis... »

Ce n'est pas une affectation. Il a le goût véritable de la nature. Il la regarde en peintre. Elle n'est pas pour lui seulement un décor. Ses paysages sont le plus souvent sans personnages. Les plantes et les bêtes le passionnent. Il les peint de façon délicate. C'est un naturaliste. Il avait consacré un long poème bientôt perdu aux fleurs, aux plantes et aux arbustes. Oiseaux, reptiles et poissons sont ses modèles préférés. Ses notations sont inattendues : décrivant longuement le combat d'un vautour et d'un aigle, il ajoute :

« Leurs ombres sur le pré font un autre duel » [1].

Les éléments en tant que tels jouent un grand rôle dans sa poésie ; il en a un sens juste. « Ils parlent », dit-il de ses vers :

« Du feu, de l'air, de l'onde et de la terre ».

De l'air, il décrit le « vague », les vents dans les roseaux et les blés, les « ondes de l'air

« Qui semblent trembler sur la terre » [2].

La terre, pour lui, est le « plus bas des éléments » ; en elle s'effectue la transmutation de la chaleur solaire en l'or des blés. C'est Cybèle.

Plusieurs passages décrivent puissamment les effets du feu ; en particulier les strophes du *Contemplateur* qui nous font

---

(1) *Moïse,* XII, *E. L.,* II-319.

(2) *Les Cabarets. E. L.,* I-141.

assister à la conflagration universelle au jour du Jugement dernier ; *L'Eté de Rome* qui montre la terre et le fleuve consumés par le soleil, un passage du *Moïse* où l'on voit « les sablons éclater » de chaleur [1].

Saint-Amant a une prédilection pour l'eau, il sent une parenté entre le flux et le reflux et sa propre inconstance. Il dit au ruisseau :

(Toi) « Qui non plus que moi reposes ».

De l'eau il a rendu la nature serpentine (il compare souvent les cours d'eaux aux reptiles) la nature insaisissable :

« Ruisseau qui cours après toi-même
Et qui te fuis toi-même aussi [2] ».

Le calme que trouble les cercles qui se forment sur la surface et

« Se perdent l'un dans l'autre à mesure qu'ils croissent ».

Il a décrit les miroirs d'eau et les images du soleil, des oiseaux que l'on voit à l'envers, de la princesse Termuth que les cygnes ont peur de déformer en avançant près du bord.

Il évoque l'humidité et la fraîcheur des eaux d'une façon si heureuse que La Fontaine n'a pas mieux rencontré :

« L'humide plaisir d'une claire fontaine ».

Il écrit sur un œil en larmes ces vers si harmonieux :

« D'un vase de cristal rempli de perles fines
Que l'on renverserait sur quelque champ de fleurs ».

---

(1) *Le Contemplateur. L'Eté de Rome. Moïse sauvé*, VI. E. L., II-229.

Il y a chez St-Amant une sorte de culte solaire : dans Arion et *le melon* se trouvent des hymnes à Apollon, et ailleurs les expressions « œil du jour », « monarque du jour »... Il écrit encore : « Toi dont la vertu première ne consiste que dans la lumière », et, « à force de clarté il se rend invisible » (qui évoque Dieu). A propos du Jugement dernier, « Jésus au milieu du Soleil », et dans les strophes à Corneille : « Le vrai Soleil », à propos de Dieu.

(2) *La Plainte.*

La mer [1] avec ses embarcations, sa flore et sa faune, surtout les poissons [2], est une autre forme de l'élément liquide qu'il a présenté sous tous les aspects, tempête et calme.

:: :: ::

Cette intelligence des éléments et l'aptitude à en rendre les qualités sensibles est un trait bien précieux de la poésie de Saint-Amant, ce n'en est pas néanmoins, peut-être, le plus important. Les études littéraires les plus intéressantes qu'on pourrait faire sur ce sujet seraient, je pense, les suivantes :

— Le burlesque : les procédés, l'imagination burlesque ;
— La satire outrée et la caricature poétique chez Saint-Amant ;
— La peinture de la misère et de la bohème
— La peinture du temps (les classes sociales, les mœurs, les modes littéraires) ;
— La métrique ;
— Le vocabulaire de Saint-Amant.

Du point de vue historique il reste à étudier quelques curieux problèmes de sources dont les sources picturales. Il sera possible aussi peut-être si on s'intéresse à Saint-Amant de retrouver quelques-uns des manuscrits qu'il a égarés chez des amis. Depuis l'édition Livet, les œuvres de Saint-Amant se sont augmentées de la *Lune parlante,* dont M. Lachèvre [3] a établi l'authenticité, d'autres poèmes inavoués pourraient lui être attribués encore.

Saint-Amant n'est guère connu aujourd'hui que par des anthologies ; si les *Goinfres* et la *Solitude* sont incontestable-

---

(1) Eugénio d'Ors cite *La Mer* comme trait baroque.

(2) « Les nageurs écaillés, ces sagettes vivantes / Que nature empenna d'ailes sous l'eau mouvantes, / Montrent avec plaisir en ce clair appareil / L'argent de leur échine à l'or du beau soleil. *Moïse sauvé,* VI. *E. L.,* II-238.

« Le saumon dont au renouveau / Thétis est dépourvue / Nage doucement à fleur d'eau / Pour jouir de sa vue / Et montre au pêcheur indigent / Ses riches écailles d'argent.

(3) *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* (1900).

ment ses chefs-d'œuvre, que de surprises ne réservent pas ses autres poèmes ! On ne cite jamais sa curieuse description de *La Chiourme* et les réflexions qu'elle lui inspire, on ne parle jamais des *Nobles Triolets* si frais, si populaires de rythme et qui, de nos jours, charmeraient tant les Parisiens, leur racontant l'histoire éternelle des temps de disette. On ne connaît pas assez *La critique des genres* (1), dont paraît bien s'être inspiré Boileau, et les beaux vers « frappés en médaille » comme on disait pour ceux de Corneille et qu'on attribuerait bien à ce dernier (2).

Cette œuvre hétéroclite et riche malgré ses défauts réserve en somme bien des charmes et apportera beaucoup à l'histoire littéraire. A l'étudier et à la connaître on gagnera surtout peut-être de dépasser les vieux cadres littéraires. Elle est comme une fenêtre ouverte sur une réalité plus complexe.

Marthe-Simian Wencelius,
agrégée de l'Université
Swarthmore College (U. S. A.).

---

(1) V. les Préfaces, *La pétarade au rondeau, L'Avant-satire, Le poète crotté, Epître à M. de Villeloin.*

(2) Quiconque endure un crime au lieu de le punir
A part en quelque sorte aux crimes à venir.

Benjamin ne craint rien puisqu'il est assuré
Que jamais de sa race il n'a dégénéré.

Qui n'est point criminel se moque du tourment.

(Fragment d'*Un poème de Joseph et de ses frères.*)

Trois textes prépascaliens

L'on a cru longtemps et quelques-uns croient encore [1] *que Pascal est simplement un fidèle disciple de Port-Royal et que les* Pensées *sont imprégnées surtout de jansénisme. L'on sait maintenant* [2] *qu'il existait au* XVIIe *siècle un courant augustinien orthodoxe qui, partant de Bérulle, aboutit à Bossuet. L'histoire de ce courant est encore à faire. Voici trois textes d'autant plus remarquables qu'ils sont d'un capucin, c'est-à-dire quasi par définition, d'un adversaire acharné de Saint-Cyran.*

L'auteur, Sébastien de Senlis [3]*, s'est visiblement inspiré de Montaigne ; c'est tout à fait compréhensible, les* Essais *fournissant au pessimisme de certains théologiens des formules toutes faites qui exprimaient leurs idées beaucoup mieux qu'ils n'auraient pu le faire eux-mêmes. On ne peut conclure des rapprochements qui parfois s'imposent, que Pascal a lu ces quelques pages ; une source commune les explique. Cependant, si l'on tient compte de ce que nombre d'écrivains présentent des développements analogues, et cela de* 1600 *à* 1660,

(1) E. Baudin, *La philosophie de Pascal*, t. II, *Pascal, les libertins et les jansénistes* (première partie), p. 12-14. Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1946.

(2) J. Dedieu, *Survivances et influences de l'apologétique traditionnelle dans les « Pensées »*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1930, p. 481-513, 1931, p. 1-39.

(3) Sur Sébastien de Senlis, *cf.* Ubald d'Alençon, *La spiritualité franciscaine*, dans *Etudes franciscaines*, 1927, t. XXXIX, p. 460. L'on ne sait à peu près rien sur la vie de ce religieux. Voici ses principaux ouvrages : 1) *La philosophie des contemplatifs* (1621), *Les maximes du sage* (1638), *Les entretiens du sage* (1639), *Le flambeau du juste* (1648), *Epîtres morales* (1645). Il y aurait une étude très intéressante à faire sur l'évolution ascétique et mystique de cet écrivain qui, après avoir été un augustinien fervent, semble être devenu, à la suite d'Yves de Paris, un fervent humaniste.

on pourra établir aisément qu'on a tort de rattacher principalement au jansénisme l'auteur des Pensées.

C'est tout ce que je puis prétendre ici.

C. Chesneau, *O. F. M. Cap.*
docteur ès-lettres.

I

L'Imagination [1]

Le sens commun le [notre esprit] déçoit ; l'estimative, la fantaisie et la réminescence lui proposent tant d'erreurs que je ne say s'il les doit jamais croire. Mais l'imagination est encore plus à craindre, que tous les autres ; O non, il n'y a rien de si puissant, pour nous faire défroncer le sourcil de notre orgueil, que de considérer les périls, où notre imagination nous entraîne. Cette impudente contrefait si parfaitement la raison, qu'on prend bien souvent l'une pour l'autre : et les plus rusés y sont presque toujours les premiers pris. On voit tous les jours des passé-maîtres sages, qui s'enfoncent jusques aux oreilles dans cet abysme : et bien souvent d'autant plus sagement fols qu'ils ont été folement sages. Les ombrages, les envies, les soupçons, les choleres et mille autres sortes de calamitez, qui tyranisent nos pauvres vies, que sont ce autres choses pour la plupart que folles, vaines et fausses imaginations ? Faire rougir, pallir, trembler et suer, sont les moindres accez qu'elle nous donne. Bien souvent, elle nous fait perdre le sens et la connoissance et nous dénouë et disloque en telle sorte le jugement, qu'on ne le peut plus remettre à sa droite assiette. Aucune fois, mais tant seulement une fois en notre vie, elle nous fait mourir subitement, par les violentes appréhensions qu'elle nous donne : témoing le pauvre gentilhomme qu'on trouva roide mort sur l'échaffaut, lorsqu'on luy débanda les yeux, pour luy lire sa grace, qui arriva comme le bourreau levoit l'épee pour luy trencher la teste. Somme, cette partie

(1) Sébastien de Senlis, *La philosophie des contemplatifs*, p. 149.

et faculté d'ame est incertaine, volage, trompeuse et un tres - dangereux guide qui fait teste et resiste à la raison, de laquelle elle n'est qu'une vaine et fausse image. En un mot, elle est si dangereuse que je la croy la mere racine de la plus grande partie de tous les maux du monde. C'ét la guide ordinaire des cerveaux malades et des temeraires, comme la raison l'est des dociles et des sages. Il faudroit entrer en un labyrinthe de discours, qui voudroit seulement inventorier la moitié des abus, et supercheries de cette brouillonne : et montrer comme elle établit son empire, aux dépens de toute vraye semblance. Ma chère Angelique, ôtez les fauces lunettes de l'imagination, et vous verrez chaque chose, selon sa naïfve beauté ; non, il n'y aura rien sur terre, qui vous puisse étonner et donner l'alarme, tandisque vous tiendrez enchaînee, cette seditieuse et infidele puissance.

II

L'Amour propre [1]

Toutes les creatures ayment naturellement quelques choses : les fueilles et les fleurs ayment le chaud : les racines l'humeur fraiche : les choses pesa[n]tes [2], le ce[n]tre : les legeres, la circonfere[n]ce du mo[n]de : les bêtes sauvages ayment la nuict : les oyseaux, l'aurore : l'aigle, le Soleil : et la chauue souris, la Lune. Angelique, il n'y a que l'hom[m]e qui n'ayme rie[n], fors que son soy meme. Il n'y a si malotru qui ne se mira[n]t s'admire : le corbeau trouue auta[n]t so[n] corps beau, que le cygne ; l'amour propre est un ulcere malin, tellement enclave et enracine en notre nature, qu'il n'en peut étre arrache qu'avec le fer et le feu d'une tra[n]cha[n]te abnegatio[n] ; encore toûiours revie[n]t-il, mémes és perso[n]nes les plus deuotes et les plus mortifiees. C'ét une robbe que nous auo[n]s vetüe dés le ve[n]tre de nos meres ; nous ne la de-

(1) Sébastien de Senlis, *Philosophie des contemplatifs*, leç. XXX, fol. 605.

(2) Les lettres mises entre crochets ne se trouvent pas dans l'original. Elles sont remplacées dans le texte par le signe qu'on trouve sur certains « n » espagnols.

pouillons jamais fors qu'à la sortie de cette malheureuse vie. Croyez moy, Angelique, les plus hupez sont bien empéchez à operer par eux-mémes, sans eux-mémes ; quelque personnage de devotion que nous joüions, la nature joüe toûiours le sien parmy. Il n'y a que ceux qui so[n]t hôtes des to[m]beaux qui sont exe[m]pts de ce vice.

L'amour des-ordo[n]né de soy-méme duquel nous parlons maintena[n]t, c'ét un amour viole[n]t, turbule[n]t et empresse, qui re[m]plit ses pe[n]sionnaires de soin rongea[n]t, de trouble, de chagrin et d'inquiétude. C'ét une affectio[n] corro[m]pue, entee deda[n]s nos os, et habituee deda[n]s nos veines, qui nous porte à toutes sortes de deregleme[n]s, et qui se glisse parmy les choses les plus sainctes ; c'ét une recherche éhontée de nôtre interét et propre com[m]ode : et un refus effronté de toutes sortes de mesayses, voyre méme aux despe[n]s de l'honneur de Dieu, du salut du prochain et de nos propres âmes. C'ét une passio[n] vitiee qui nous fait crai[n]dre les trauaux, les disettes et les maladies et qui nous fait apprehe[n]der les reprehe[n]sio[n]s, les penite[n]ces, la co[n]fusio[n] et la ho[n]te. C'ét une affectio[n] debordee qui nous re[n]d idolâtres de nous mémes : c'ét elle qui nous fait enseigner les autres, gouuerner nous mémes, et croyre que nous som[m]es les arc bouta[n]s de la vie deuote ; c'ét une bala[n]ce iniuste et une fauce lunette qui nous fait embrasser ce que nôtre fa[n]tasie nous suggere : et poursuiure à quelque pris que ce soit, toutes les resolutio[n]s de notre volo[n]té propre. Bref, c'ét un amour corro[m]pu, une affection denaturee et une charité pureme[n]t feinte, fourree de mille duplicitez, qui se masque toûiours de deuotion et d'humilité : et qui se farde des perfectio[n]s les plus releuees, afin de paruenir fineme[n]t à ses prete[n]tio[n]s malheureuses. En un mot, c'ét un faux amour, sans yeux, sans langue et sa[n]s oreilles, pour tout ce qui co[n]cerne les choses celestes, un âmeço[n] par où le diable accroche les plus solitaires, et une chausse trappe avec quoy il pipe tous ceux du mo[n]de. Angelique, ce malheureux amour ne se soucie du dommage de son ame, ny de son corps, ny de ses biens, ny de sa renommee, ny du paradis, ny de l'enfer, ny de Dieu, ny du diable, pourveu que sa

volonté peruertie s'accomplisse. Ses finesses sont si subtiles que vous les jugeriez bie[n] souve[n]t plus que raisonnables ; c'ét toûiours sous pretexte de sa[n]te, de necessite, de discretio[n], de co[m]passio[n], de charité ou de bie[n]sea[n]ce.

Ma chere Angelique, nous nous flatto[n]s trétous en nos imaginatio[n]s : voire au preiudice de la raison, tant la passio[n] sille et offusque les yeux de nos e[n]tendeme[n]s. No[n], on ne croiroit jamais les sinüeux detours et stratagemes, dont se sert l'amour propre pour paruenir où il aspire ; il contrefait quelquefois si proprement celuy de Dieu qu'on a peine à le discerner. Non seuleme[n]t, nous essayons de cacher nos fautes : mais aussi à les pallier en sorte que nous pecho[n]s, ce que nous se[m]ble auec raiso[n]. Angelique, il est vrai, ce à quoy notre raiso[n] nous porte, nous le masquo[n]s de ta[n]t de specieux pretextes, et l'armo[n]s de ta[n]t de raiso[n]s vraysemblables, que ce qui est vrayement mauvais, nous le faiso[n]s bo[n] en mo[n]stre et en appare[n]ce. Notre maladie n'est pas seuleme[n]t sur nòtre peau ; elle est bie[n] ava[n]t sur nos e[n]trailles : et nous so[m]mes d'auta[n]t plus malades que nous pe[n]so[n]s moins l'étre. Nous en so[m]mes là très-tous logez, nous voulo[n]s ve[n]dre fort cher et achepter a bo[n] marché : et qu'o[n] fasse bo[n]ne iustice en la maiso[n] d'autruy et chez nous misericorde. Nous resse[m]blo[n]s aux perdrix de Paphlagonie, qui ont deux cœurs dans leurs petits estomachs, nous en avo[n]s un doux grâcieux et courtoix en notre endroit : un autre rigoureux et severe pour les autres. Angelique, l'amour et la haine so[n]t deux passio[n]s egaleme[n]t aueugles : celle-cy ne trouve rie[n] de mal en ce qu'elle ayme : et celle-là rie[n] de bo[n] en ce qu'elle haït ; l'une re[n]d toutes sortes de defectuositez parfoites : et l'autre toutes sortes de perfectio[n]s defectueuses.

Or co[m]me tout le bie[n] de l'ho[m]me co[n]siste à sincereme[n]t et uniqueme[n]t aymer celuy qui luy a do[n]ne l'être : aussi est-il vrai que tout so[n] malheur deriue de l'amour deregle qu'il se porte à soy méme. No[n], ma chere sœur, il n'y a que ce malheureux amour desordo[n]ne de ce nous méme qui nous perd et qui nous damne.

III

LES MISÈRES DE L'HOMME (1).

La vie du plus heureux de tous les hommes n'est qu'un mélange de bien et de mal, et une confusion de choses contraires : si nous y voyons des prosperites sans nombre, aussy y remarquons nous des disgrâces sans mesure. Un mesme jour le verra riche et pauvre, magnifique et corruptible, suiuy et abandonne, loge dans un Palais superbe, et coffre dans un cachot très-affreux : libre, caresse et chery de tous les grands du Royaume, puis à mesme temps disgrâcie, exile et abhorre de tous ses semblables. Quand il s'en trouueroit quelqu'un qui seroit mieux asseure en sa fortune et en ses affaires, si faut-il qu'il avoüe que ce n'est que pua[n]teur en sa naisa[n]ce, que douleur penda[n]t sa vie, et que pourriture au temps de sa mort. L'ho[m]me est une rose qui s'épanouit au matin, qui flétrit sur le midy, et qui seiche et tombe à terre vers le soir. C'est une étincelle de feu bientôt éteinte, et une fumée ou vapeur qui disparait au premier souffle. C'est un vaisseau d'argile, une feuille morte et une paille seiche : en un mot, ce n'est que foin, que poussière, que fange et que terre. Il n'y a rien si faible, si fresle, ni si infirme que l'homme. C'est l'infirmité même, aussi bien que la misère. Vous diriez qu'il est le but et le blanc de tous les malheurs imaginables, et que toutes les infirmités et les afflictions ne sont réservées que pour luy seul. Notre vie est déplorable aussi long-temps qu'elle dure. C'est une vie que les amours tyrannizent, que les esperances abusent, que les soins devorent, que les fâcheries assomment et que les joyes rendent dissoluë. C'est une vie que l'ignorance aueugle, que la chair tente, que le monde trompe, que l'inconstance roule, que le diable pipe, que le péché empoisonne, que le temps dérobe, que la mort ruine.

Après tout de quelque ornement étranger que la fortune nous pare, la peau de nostre humanité nous demeure toujours colée sur les os : de sorte que les titres d'honneur qu'on nous attribue vainement ne sont que les surnoms de nos misères ;

(1) Sébastien DE SENLIS, *Entretiens du Sage*, éd. 1639, p. 89.

puisque la Nature, en naissant, nous a donné ces noms en propre, de vains, d'inconstans, de miserables. Les enfants des princes, aussi bien que ceux du vulgaire, viennent tous au monde par la porte des infirmitéz : quoy qu'ils naissent le sceptre à la main et le diadème sur le front, si ne laissent-ils pas d'être de petits criminels de la Nature. On a beau leur donner des berceaux dorés et des langes de lin ou de soye, c'est en quelque sorte orner leurs fers et leurs chaines et non pas les rompre. Ils sont aussi bien captifs là dedans, comme jadis ces prisonniers des Indes, qui pourrissoient de pauvretez et de miseres, dans les chaisnes d'or dont ils estoient attachez au billot [1].

---

[1] Ces textes ne sont pas les seuls qui pourraient être cités : voir en particulier dans le *Flambeau du juste* (p. 325), le chapitre intitulé : *De l'inconstance de l'esprit de l'homme.*

Le coin des chercheurs

« Quel est le nom du cousin de Scarron chez lequel le poète fit un séjour de deux ans à Charleville en 1623-1625 ? »

« Connaît-on l'acte de baptême d'Armand de Gramont, comte de Guiche (1637 ou 1638-1673), ou une pièce notariale indiquant son âge exact ? »

Envoyer réponses au siège de la « Société ».

Au sujet de quelques ouvrages consacrés en Angleterre à la Littérature du XVIIe siècle français

L'intérêt porté en Angleterre au XVIIe siècle date de très loin et eut ses vicissitudes à travers les siècles. Au temps de Dryden et de Pope, l'influence de la littérature d'Outre-Manche (au sens inverse) fut à son apogée ; elle dura en Angleterre, comme dans d'autres pays, jusqu'au siècle suivant et ne fut complètement écartée que par le mouvement romantique.

A vrai dire, le Grand Siècle fut, en dehors de la France, admiré plutôt que compris pendant très longtemps ; et même dans les ouvrages récents qui marquent pourtant une compréhension approfondie de cet esprit, on s'aperçoit encore que l'approche reste extérieure. Nous aurons occasion de revenir sur ce point et de nous demander si le XVIIe siècle français ne demeure pas toujours un mystère — si révéré soit-il — pour le lecteur anglo-saxon.

Depuis une quarantaine d'années, une attirance se manifeste chez ce dernier vers la littérature du Grand Siècle. Avant, il n'y avait guère que les critiques pour s'y intéresser ; le public, formé dans le goût de la poésie et surtout du théâtre élizabétains, demeurait fermé à Racine et à Bossuet.

Parmi les ouvrages consacrés de nos jours en Angleterre au XVIIe siècle français, nous signalons d'abord ceux qui s'adressent plus directement aux spécialistes de littérature ; ils sont de loin les plus nombreux. Nous pourrons jeter ensuite un coup d'œil sur les quelques ouvrages écrits pour un public plus large.

Sujet technique que l'étude du roman de voyage (G. ATKINSON : *The Extraordinary Voyage in French Literature before* 1700, *New-York, Columbia University Press* 1920) ou du problème toujours discuté de la conception de la nature ; P.-E. CRUMP (*Nature in the Age of Louis XIV, London, Routledge* 1928) examine cette dernière question dans les écrits de genre pastoral : désir d'échapper à la vie urbaine, ou même recherche de la solitude. L'auteur étudie notamment Mme de Sévigné et La Fontaine, puis institue une comparaison entre le sentiment de la nature au XVIIe siècle et à l'époque romantique ; elle en conclut que le XVIIe siècle envisage la nature comme telle, en dehors de l'expérience humaine, et ce, à la différence des écrivains romantiques. L'auteur souligne également l'intérêt porté aux jardins considérés comme œuvres d'art, et l'expression de cet attrait dans l'art pictural,

L'ouvrage considérable de H.-C. LANCASTER : *A history of French Dramatic Literature in the 17th. century* (*John Hopkins Press, Baltimore* 1932), provenant du Nouveau Monde, mais, certes, connu dans l'Ancien, traite du théâtre français de 1610 à 1700. L'auteur y a joint récemment une étude très précise des Archives de la Comédie Française [1].

A l'opposé de ce travail d'érudition pure, l'étude de Arthur TILLEY : *Three French Dramatists ! : Racine. Marivaux, Musset* (*Cambridge University Press*, 1933), présente l'œuvre de Racine à tous ceux qui aiment le XVIIe siècle. L'analyse par ordre chronologique est fondée sur les critiques français ; l'auteur avertit le lecteur anglais de bien se garder de considérer l'œuvre de Racine à travers les conceptions shakespeariennes du théâtre.

Signalons au passage un ouvrage publié en France par un auteur américain A.F.B. CLARK, *Boileau and the French Classical Critics in England* 1660-1830 (*Paris, Champion*, 1925), consacré à l'étude de l'influence de Boileau (et d'autres critiques de la même époque, tel le P. Bonhours, le P. Rapin, d'Aubignac) sur la critique et la littérature anglaises de l'époque classique au Romantisme, œuvre qui semble définitive et du plus vif intérêt pour tout spécialiste de la critique littéraire.

Egalement important est le vaste ouvrage de W.F. PATTERSON. *Three Centuries of French Poetic Theory*, 1328-1630 (*University of Michigan Press*, 1935), sur l'histoire de la poétique du Moyen-Age au début du XVIIe siècle. L'ouvrage nous intéresse ici parce qu'il contient des chapitres importants sur l'époque de formation de l'âge classique. Aux travaux de critique littéraire, il convient d'ajouter une étude de la fin de l'époque classique (1687-1715) par Arthur TILLEY, *The Decline of the Age of Louis XIV* (*Cambridge University Press*, 1929). Ce livre rappelle sous certains aspects celui de M. Paul HAZARD : *La Crise de la Conscience Européenne*. L'auteur y présente les problèmes de cette époque de transition, la lente transformation de l'esprit classique de la grande époque en l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, vers un rationalisme encore plus poussé. C'est aussi l'époque où se développe le petit genre, les *Caractères*, l'étude historique sous forme de journal, l'époque également, où certains courants athées et libertins qui existaient déjà au XVIIe siècle se consolident et se répandent. Arthur Tilley étudie l'aspect social de l'époque, la cour de Versailles sous le régime de Mme de Maintenon, l'éducation et l'enseignement, les différents genres littéraires, le théâtre, la poésie, la prose ; il consacre un chapitre à la Querelle des Anciens et des Modernes, et un autre à Fénelon et à la question du quiétisme. L'ouvrage est une source d'information sur cette

---

(1) Voir « Notes Bibliographiques » (R. Lebègue).

fin de l'époque de Louis XIV, et d'autre part, il offre au lecteur une vue générale très précieuse comme introduction à la connaissance de cette période.

MONOGRAPHIES. — *La vie de Madeleine de Scudéry* par Dorothy Mac DOUGALL (*Methuen, London*, 1938), trace un tableau vivant de l'hôtel de Rambouillet, de la préciosité en général, de la Fronde. L'auteur suit Mlle de Scudéry à travers les étapes de sa vie, nous introduit dans sa famille, chez ses amis et nous parle surtout de son œuvre. Dorothy Mac Dougall met en relief l'influence de l'œuvre des Scudéry sur le développement du roman anglais, notamment sur Richardson. La répercussion de son œuvre fut considérable chez tous ceux qui, de ce côté de la Manche, s'intéressaient à la littérature ; en témoignent, des passages dans Dryden, dans les Lettres de Dorothy Osborne, dans le Journal de Pepys. L'ouvrage est mieux qu'une excellente introduction à la connaissance du XVIIe siècle.

Le renouveau d'intérêt porté, en Angleterre, à Mme de Sévigné date des premières années de notre siècle. L'ouvrage qui présente le mieux la grande épistolière au public anglais est le livre de Arthur TILLEY, *Madame de Sévigné, Some Aspects of Her Life and Character* (*Cambridge University Press*, 1936), ouvrage très documenté qui traite de quelques aspects de la vie et du caractère de Mme de Sévigné, tels qu'ils se révèlent dans ses lettres.

J. Lewis MAY (*Fénelon, London, Burns, Oates and Washbourne*, (1938) a donné une vie de Fénelon — première introduction, pourrait-on dire, à la connaissance de l'archevêque de Cambrai — sans approfondir les aspects plus complexes de sa carrière et de son œuvre. Nous pénétrons tout à fait dans le genre du roman avec Margaret IRWIN : *Royal Flush*, 1932, qui évoque la vie tragique d'Henriette d'Angleterre. L'auteur retrace les tribulations de la famille royale, l'accueil qu'elle reçut en France, la vie mouvementée de la jeune princesse.

Parmi les auteurs du XVIIe siècle français, il n'y en a aucun qui ait soulevé autant d'intérêt et de sympathie en Angleterre que *Pascal*. La raison en est profonde et aidera peut-être à éclaircir le mode de compréhension chez l'Anglais de la littérature française classique.

L'œuvre de Pascal n'est pas littérature pure et simple. Elle révèle surtout une âme profondément religieuse, tourmentée. D'autre part, il y a dans Pascal une tendance à l'austérité, une sainteté très personnelle, presque individualiste, qui rejoint sans grands détours l'aspect puritain et indépendant qu'a su revêtir la piété anglicane. Nous ne voudrions pas dire qu'il y ait là tout Pascal, ni que cela soit la seule raison expliquant pourquoi l'œuvre pascalienne a été un objet constant de préoccupations depuis l'ouvrage de H.F.

STEWART : *The Holiness of Pascal* (*Cambridge University Press*, 1915). Ce travail examine les divers aspects de la pensée pascalienne : controverse, apologie, spiritualité [1]. H.F. Stewart reprend la même étude à vingt-cinq ans de distance dans son ouvrage *The Secret of Pascal* (*Cambridge University Press*, 1941), dédié, en ces jours angoissés, « à la France quand même ». Il étudie trois aspects fondamentaux de l'écrivain, c'est-à-dire, le controversiste, le moraliste et le poète. L'auteur relève chez Pascal l'amour de la vérité, la moralité austère, la sévérité de jugement et le complet accord, dans leur sincérité, entre les actes et la pensée. Ce trait est particulièrement cher au lecteur anglais : il n'admire rien tant chez un homme, que la conformité entre les principes et la conduite. Aussi, pour, lui, tout problème esthétique devient facilement un problème moral.

La thèse de Dorothy Margaret EASTWOOD : *The Revival of Pascal* (*Oxford University Press*, 1936) étudie le renouveau d'intérêt porté à Pascal depuis le début du siècle. Selon cet auteur, il y aurait à rapprocher — pour reprendre ses expressions — la pensée pascalienne de celle de Bergson (l'esprit de finesse de Pascal montre une certaine affinité avec l'intuitionisme bergsonien) ; de celle de Brunetière, antiscientifique et à tendance moralisatrice ; enfin de certains aspects du modernisme théologique et philosophique (œuvre du P. Laberthonnière ; philosophie de Maurice Blondel). Cet ouvrage comporte une étude chronologique de l'influence de la pensée pascalienne à partir de l'époque dite scientifique (seconde moitié du XIXe siècle), jusqu'à la naissance des philosophies modernes. L'enquête se termine à la période d'entre les deux guerres.

L'étude de la pensée pascalienne est reprise et élargie dans le livre de Nigel ABERCROMBIE : *The Origins of Jansenism* (*Oxford University Press*, 1936), paru dans la même série que la thèse de D.M. Eastwood. L'auteur traite de la question janséniste en deux parties : la première est consacrée à l'examen de la théologie qu'il fait remonter jusqu'à saint Augustin ; il en suit les développements à travers les interprétations doctrinales successives. Dans la seconde partie, Nigel Abercrombie fait l'examen historique des origines du mouvement doctrinal, chez Jansénius et Saint Cyran ; il précise ensuite les trois phases de la controverse janséniste jusqu'à la destruction de Port-Royal. La conclusion souligne les traces qu'a laissées la pensée janséniste à travers les siècles, en dépit de la disparition de son centre, et dénonce les dangers que comporta une telle situation au sein de l'Eglise.

Deux ans plus tard, Nigel ABERCROMBIE reprit dans : *Saint Augustine and French Classical Thought* (*Oxford University Press*, 1938),

---

[1] Voir dans ce numéro : C. Chesneau. *Trois textes prépascaliens.*

un sujet voisin, mais cette fois, de plus vaste envergure ; c'est le rôle important tenu en France par la pensée augustinienne durant la Renaissance et le XVIIe siècle, qui est maintenant considéré.

L'ouvrage se divise en quatre parties : dans la première, l'auteur pose les principes de l'éthique augustinienne ; il démontre ensuite l'influence de cette morale sur Montaigne, Descartes et Pascal. Saint Augustin s'imposa à la pensée moderne depuis la Renaissance, et par sa culture gréco-romaine, et par sa formation platonicienne et chrétienne, accessible aux Catholiques et aux Protestants.

Les classiques français découvrirent en saint Augustin un « ancien », tandis qu'ils considéraient saint Thomas d'Aquin, p. ex., comme un « gothique », c'est-à-dire comme appartenant à une période d'obscurantisme intellectuel. Il est donc compréhensible que l'influence de saint Augustin se soit manifestée chez les penseurs les plus divers, tels les Oratoriens et Bossuet ; chez les Jansénistes, elle s'imposa au moment précis où la tradition aristotélicienne et scolastique déclina. Elle fut d'autant plus importante qu'elle réunissait deux des éléments principaux de la pensée humaine : la philosophie grecque et le christianisme. L'ouvrage présente pour l'étudiant du XVIIe siècle un intérêt considérable par la profondeur et l'originalité de son point de vue.

En voilà fini pour Pascal. — Mais le nombre en vérité considérable des études à lui consacrées n'appelle-t-il pas en justification ce mot de Charles Du Bos : « En regard de Shakespeare, Pascal est la plus haute réponse humaine que la France puisse fournir » (*Qu'est-ce que la littérature*, p. 108).

Nous en venons pour terminer à deux ouvrages qui encadrent, peut-on dire, la période que nous avons étudiée ; le premier en date : G. Lytton STRACHEY : *Landmarks in French Literature* (*Williams and Norgate*, London 1912), ne contient que deux chapitres qui se rapportent à notre sujet, c'est-à-dire, *The Age of Transition*, la première moitié du XVIIe siècle et *The Age of Louis XIV*, la grande époque. Lytton Strachey fut le premier de nos contemporains à faire comprendre au public anglais quelques-uns des classiques français. Il souligne les difficultés que doit surmonter le lecteur anglais pour pouvoir pénétrer ces écrivains. Le problème central est celui du théâtre, ou plus particulièrement de la tragédie, car à propos de Molière le mot de Lytton Strachey lui-même vaut encore : « Les Anglais ont toujours aimé Molière ; il est à peine une exagération de dire qu'ils ont toujours détesté Racine ». De part et d'autre, il s'agit de préjugés, ou plutôt de deux conceptions de l'art dramatique qui sont fondamentalement différentes : le théâtre de Shakespeare et celui de Racine s'excluent mutuellement. Ainsi Lytton Strachey mène un parallèle entre Bérénice et Anthony and Cleopatra ; il en tire plusieurs conclusions qui, certes, ne sont

pas définitives, mais qui indiquent pourtant quelques valeurs générales importantes : l'une des tragédies révèle le monde dans son immensité ; elle comprend une multitude de caractères, de situations et de conceptions ; l'autre tire tout son art de la simplicité et de la clarté ; c'est sous une forme concentrée que se présente le monde dans le théâtre de Racine, concentration dans la fable et dans les caractères.

A une distance d'environ trente-cinq ans, Martin TURNELL : *The Classical Moment* (*Hamish Hamilton*, London, 1947), reprend la tâche, mais cette fois-ci avec une attitude nouvelle ; il examine l'une après l'autre les œuvres de Corneille, Racine et Molière ; il essaie de les présenter dans leur valeur propre, tout en dégageant ce qui peut attirer et intéresser le lecteur anglais.

Martin Turnell avertit surtout celui-ci de bien se garder d'établir des comparaisons ineptes entre les deux littératures. Nous avons déjà eu l'occasion, à propos de Pascal, d'indiquer une certaine attitude de l'Anglais en face de celle-ci, attitude qui relève bien plutôt de la morale que de l'esthétique. Ce qui l'intéresse dans une pièce, ce ne sont guère la forme, le style ni la construction — certaines pièces de Shakespeare en témoignent — c'est avant tout l'évolution dramatique, le développement des caractères, telle l'angoisse métaphysique d'un Hamlet, dans cette tragédie de l'homme indécis. Par contre, ce qui frappe dans Phèdre, c'est d'une part une profonde analyse psychologique, et de l'autre la structure des actes, la perfection de la langue, la *forme*. Le conflit de Phèdre se développe devant le spectateur dans un minimum de temps, se passe entre un nombre très réduit de caractères. L'ouvrage de Martin Turnell marque peut-être un point important dans le développement de l'appréciation, de ce côté de la Manche, du Grand Siècle. Le livre s'adresse nettement à un public plus large ; il n'est plus simplement une œuvre de spécialiste destinée à d'autres spécialistes.

Nous avons déjà souligné comment le point de vue moral se mêle à l'appréciation d'une œuvre littéraire : l'aspect poétique n'intervient pas moins. Et la poésie anglaise est à beaucoup de points de vue plus riche que la poésie française ; en outre, elle relève d'une langue, d'un rythme, d'une métrique essentiellement différents de ceux que nous rencontrons dans l'œuvre de Racine où, à deux siècles de distance, chez Baudelaire, les Parnassiens ou les Symbolistes.

Il est vrai également de dire que la littérature du Grand Siècle reste peut être une des plus difficiles à comprendre, à apprécier pour l'étranger, dans la mesure où elle est une littérature profondément nationale, reflet intime d'une époque et de la maturité d'un peuple.

*
* *

Vient de paraître aux éditions Robert LAFFONT (Paris), le premier volume de l'important ouvrage de Winston S. CHURCHILL, publié à Londres en 1933 : *Marlborough, sa vie et son temps*, traduit de l'anglais par R. MARTIN-GUELLIOT et Georges LAROCHE, sous la direction d'Armand PIERHAL. Le tome I concerne la période 1644-1702. Les autres volumes doivent paraître courant 1950.

Dans les chapitres sur l'Europe de Charles II, et surtout dans celui intitulé « Dragonnade » embrassant les années 1678-1688, l'auteur touche au XVIIe siècle français. Son intérêt se porte principalement sur l'histoire politique et militaire. Tout en reconnaissant la prééminence de la France en Europe, Churchill critique l'intolérance religieuse de Louis XIV, de même que sa politique extérieure et son despotisme. L'ouvrage, qui présente une vaste étude de l'époque, est toutefois écrit avec une certaine intransigeance de vue.

(Nous signalons en dernière minute des ouvrages que jusqu'à présent nous n'avons pas pu consulter :

V. ORGEL : *A new view of Racine* (1948) (*Mac Millan, London*) ;

D.A. WADSWORTH : *The Novels of Gomberville* (1948) ;

W.G. MOORE : *Moliere, A New Criticism* (*Oxford, Clarendon Press*, 1949).

E. T. DUBOIS-PICHLER
Lecturer in french in the University of Durham
(King's College, Newcastle)

LA VIE DE LA "SOCIÉTÉ"

Ont pris place parmi les membres d'honneur :

Albert LAPRADE, *inspecteur général des beaux-arts ;* René JASINSKI, *professeur à la Sorbonne ;* Antoine ADAM, *professeur à l'Université de Lille* (prix de la critique, décembre 1949) ; Pierre HOURCADE, *directeur de l'Institut français du Portugal ;* Pierre MOISY, *directeur de l'Institut français de Pologne.*

Ont été admis au titre d'associés correspondants :

Alfred ADLER : *Central Michigan College ;* Giacomo CAVALLUCCI : *Institut Universitaire Oriental de Naples ;* Dr Hans FLASCHE : Bonn/Rhein ; Bernard GROS : *Lille ;* Henri MERMET : *Lycée de Hyères ;* Anicet SÉNÉCHAL : *Lille ;* Dr Pierre TISON : *Le Câteau ;* Henri TRIBOUT DE MOREMBERT : *Metz.*

La « Délégation » de la « Société d'Étude du XVIIe siècle » aux États-Unis est composée de :

Délégué d'honneur : M.-H. CARRINGTON - Lancaster, *de Johns Hopkins University,* Baltimore ;

Délégué général : Henri M. PEYRE, de *Yale University,* New-Haven (Conn.) ;

Délégués-adjoints : Germaine BRÉE, *Bryn Mawr College,* Bryn Mawr (Penn.) ; Nathan EDELMAN, *Columbia University,* New-York ; Robert E. ROCKWOOD, *Ohio State University,* Columbus ;

Secrétaires-trésoriers de la « Délégation », chargés de liaison avec le Secrétariat général de la « Société » : Léon WENCELIUS, *Swarthmore College ;* Marthe Simian WENCELIUS, *Swarthmore College ;*

ADRESSE : 6, Crumledge, à Swarthmore (Penna.).

Associés correspondants : les Représentants des Universités, Collèges, Institutions, Sociétés.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 10 Décembre 1949

L'Assemblée Générale, qui se tint le samedi 10 décembre dans le cénacle de goût que sont les salons de M. Philippe Remy, fut extrêmement brillante. Après avoir donné le rapport d'usage sur la vie de la *Société*, le Secrétaire général, M. H. Guervin, présenta, avec délicatesse et délicieux à-propos, les deux conférenciers : Mlle Germaine Brée, professeur à Bryn Mawr College (U. S. A.), en qui il salua les intellectuels éminents et ardents qui, aux Etats-Unis, animent les oasis nombreux où le XVIIe siècle est étudié, apprécié et goûté ; M. Charles Bruneau, professeur à la Sorbonne... et ce fut cet épisode de la vie de Vaugelas : « Richelieu venait de rendre à Vaugelas la pension que lui avait fait supprimer son attachement à Gaston d'Orléans. A quelque temps de là, l'Eminence apostrophait Vaugelas : « Et votre dictionnaire ? n'y oubliez pas le mot « pension ». — « Et encore moins celui de « reconnaissance », répondit Vaugelas : répartie digne de celui dont Mme de Rambouillet louait fort, non seulement le bel esprit, mais aussi la rare modestie. Puisse ne jamais être, par moi, oublié le mot de « reconnaissance »... et c'est pour vous l'adresser, Monsieur le Professeur, que j'ai accepté la redoutable charge de prononcer ce mot d'introduction... ». Et en effet la sympathie, l'amitié, la compétence, l'expérience du professeur Bruneau ne furent-elles pas à l'origine de la *Société*, encourageant et guidant le fondateur ?

Mlle Brée fit sa communication sur *« le prestige de la littérature française aux Etats-Unis »* avec une précision et une franchise qui furent très appréciées. Voici, en un résumé trop sec, quelques-unes des idées qui furent soulignées de faits aussi variés que suggestifs :

La littérature française jouit aux Etats-Unis d'un prestige certain, mais qui, en dehors des universités, est assez superficiel. Dans les milieux restreints de l'avant-garde littéraire c'est surtout, et par définition, la littérature française la plus récente qui est commentée et acclimatée, Gide, Sartre, Camus, etc... Dans l'ensemble, c'est le milieu universitaire qui est le vrai centre d'étude et de diffusion de la littérature de notre pays.

Dans les universités américaines, la proportion des étudiants qui s'intéressent au français est relativement petite. Les études françaises sont une branche des études de langues romanes, elles-mêmes une branche des langues modernes. Parmi ces langues le

français tient un rang important, en somme le premier, quoique l'espagnol le serre de près.

Pour subsister comme matière d'enseignement le français doit lutter, présenter aux étudiants des valeurs dont ils sentent l'importance en dehors de toute utilité de carrière. L'étude de la littérature française ne mène à aucune carrière, l'enseignement mis à part. Aux Etats-Unis, l'enseignement de la littérature française bénéficie de la présence d'un groupe de professeurs enthousiastes tant américains que français, et qui ont la double tâche de poursuivre leurs propres recherches et de rendre vivantes les œuvres qu'ils présentent à leurs élèves. Aucune routine ne leur est possible. Ils sont bien outillés, ayant des revues, une documentation excellente et des bibliothèques remarquables à leur disposition.

Par suite le travail qui se fait aux Etats-Unis est considérable. D'abord plus particulièrement philologique, ensuite tourné vers l'érudition, il tend maintenant vers une critique plus personnelle, mais basée sur un travail minutieux d'une probité parfaite.

En ce qui concerne le XVIIe siècle, certains travaux de documentation, comme ceux de M.-H. Carrington Lancaster ont eu une répercussion sur notre connaissance du théâtre, mais les Etats-Unis restent en retrait et n'ont produit rien de comparable à ce qu'ils ont apporté à notre connaissance de la littérature contemporaine, du Moyen-Age ou du XVIIIe et XIXe siècles. C'est pourquoi il y a place pour une entreprise comme celle de la *Société d'Etude du* XVIIe *siècle,* de ce siècle dont la physionomie si riche se renouvelle constamment et dont la connaissance est indispensable pour comprendre notre culture.

Mgr Guervin avait déclaré l'auditoire « prêt à recueillir et à goûter les « *Remarques* » de M. de Vaugelas, le « maître d'honnêteté », comme on l'a appelé, qui enseigne à notre siècle de vitesse et de laisser aller, la nécessité de travailler lentement, et de garder « dans le langage ordinaire comme en tout ce qui est exposé aux yeux du monde », bienséance, dignité et mesure... » et de fait l'assistance devait chaleureusement applaudir la conférence de M. Charles Bruneau, qui excella à rendre agréable et plein d'intérêt un sujet plutôt sévère et grave. Impossible, hélas ! de faire quelque peu sentir ici la vie et l'entrain qui replacèrent en son temps « *Claude Favre, seigneur de Vaugelas, baron de Peroges, capitaine... et maître du bien-dire* ».

Après avoir brillamment résumé la vie de Vaugelas, qui, homme de salon et homme de cour, chercha vainement dans Paris et à la Cour un protecteur qui lui permît de vivre d'une façon décente, M. Bruneau dégagea les caractères généraux de la doctrine contenue dans les *Remarques* :

Les *Remarques*, qui sont fondées (en théorie) sur *l'usage*, sont le résultat d'observations où Vaugelas a constaté l'accord de « la façon de parler de la plus saine partie de la cour », et « de la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». Il n'est pas inutile de souligner que c'est à l'observateur d'apprécier la « santé » tant des auteurs que des gens de cour. L'influence de la personnalité de Vaugelas est donc considérable dans cette œuvre qui se présente comme impersonnelle. Quelles sont les théories de Vaugelas ?

Tout d'abord, Vaugelas exige une *correction grammaticale* impeccable et la stricte *propriété des termes.* « Nous sommes plus *réguliers que les Latins* », affirme-t-il .

Ensuite, Vaugelas distingue soigneusement *deux langues* littéraires, celle de la *poésie* et celle de la *prose*. Par exemple, seuls les poètes usent de « fors », qui « passe pour noble », et qui, par là-même, est meilleur en vers que le mot « *hors* » dont se sert la prose. – Chacune de ces langues présente trois « tons » : le sublime, le médiocre (moyen) et le simple.

Non seulement la *clarté* est indispensable, et il ne faut pas qu'une phrase puisse s'interpréter de plusieurs manières, mais il est à désirer qu'une phrase se comprenne du premier coup et sans difficulté, qu'elle soit *nette.*

Vaugelas condamne aussi les phrases « d'une longueur démesurée et monstrueuse ». Richelet, en 1680, reprendra cette théorie, et précisera que « les plus belles périodes n'ont ordinairement que trois membres ». (Richelet fixe même le nombre des syllabes : soixante-neuf ou soixante-quinze). Le sens de la *mesure* (et le goût de la *symétrie*) sont en effet caractéristiques de l'esprit du XVIIe siècle.

Mais il serait injuste, à ce propos (et d'une manière générale), de ne pas reconnaître chez Vaugelas un souci de *beauté*, qui ne *s'exprime* pas de façon nette, mais qui inspire un grand nombre de ses *Remarques.* La langue française, telle que l'a fixée Vaugelas, d'après le bon Usage de son temps, est une œuvre d'art. Elle est par là-même — et notre langue littéraire l'est restée — une langue *aristocratique.*

Vaugelas, Français de hasard, Parisien d'adoption, a possédé les qualités d'esprit les plus précieuses et les plus rares : le jugement et le goût. Comme plus tard Boileau, il ne s'est guère trompé, et la Postérité a ratifié la plus grande partie de ses jugements ; notre langue d'aujourd'hui qui a nécessairement évolué au cours des siècles, doit conserver les qualités que lui a données Vaugelas. Fidèle interprête de la société cultivée où il a vécu et observé, il a eu le respect de la langue française. Nous pouvons, après trois

cents ans, lui accorder l'éloge qu'il sollicitait, à la fin de sa Préface, et reconnaître qu'il a travaillé — et bien travaillé —, toute sa vie, « pour l'utilité publique, et pour l'honneur de notre langue ».

M. Georges Mongrédien, président de la *Société*, interprêta avec éloquence les sentiments de l'assistance : il louangea et remercia les conférenciers, et souligna le dévouement et le labeur du Secrétaire général-fondateur « qui est vraiment l'âme de la *Société* ». Notre Président lança enfin un pressant appel à la fidélité des Sociétaires : « que la propagande se continue tenace et persévérante, que de nouveaux membres viennent nombreux se joindre à nous ! La réalisation de nos projets dépend de cette collaboration, de cette action, et aussi, par la *Société*, le rayonnement du génie français ».

E. H.

La « VIE de M. de MOLIÈRE », de Grimarest

Sous les auspices de la « Société d'Histoire du Théâtre » eut lieu, le 4 février dernier, à la Sorbonne, une courtoise controverse entre notre Président, M. Georges Mongrédien, et notre collègue, M. Pierre Mélèse, sur la valeur historique de la « Vie de M. de Molière », de Grimarest.

Le débat fut ouvert, devant un très nombreux public, par M. Léon Chancerel, qui exposa brièvement les faits en cause, et passa ensuite la parole à M. Pierre Mélèse, chargé de l'accusation. Le « Procureur général », comme l'appela plaisamment M. Chancerel, dans un exposé net et concis, montra l'insuffisance des sources de Grimarest, sources orales et imprécises, puis releva un certain nombre d'erreurs graves et caractéristiques dans la biographie de Molière aussi bien que dans la chronologie de ses pièces, et conclut son réquisitoire en refusant à l'auteur incriminé, sinon la bonne foi, au moins une réelle valeur historique.

Passant à la défense, M. Georges Mongrédien — qui prépare précisément une édition critique de la « Vie de M. de Molière » — tout en reconaissant le bien-fondé des accusations formelles de M. Pierre Mélèse, se refusa à plaider coupable, et, arguant d'une part de la sincérité évidente de l'auteur et de son désir de magnifier la mémoire de Molière, d'autre part, de la conception toute subjective et non scientifique que se faisaient de l'histoire ses contemporains, montra l'importance du livre de Grimarest, source de la vraie connaissance que nous pouvons avoir de Molière dans sa vie d'homme et d'homme de théâtre.

Cet aussaut d'éloquence, parfois fougueuse, entre deux spécialistes de l'histoire du théâtre du XVIIe siècle, remporta un vif succès au-

près d'un public averti qui, après quelques interventions et la conclusion du Président, accorda à Grimarest, sinon l'absolution, au moins de larges circonstances atténuantes.

De tels débats, présentés dans le cadre d'une enceinte austère, mais sans la moindre pédanterie, sont bien faits pour attirer l'attention du public sur l'intérêt que présentent les problèmes de l'histoire littéraire.

CONGRÈS de 1949

Le Congrès annuel de la « Modern Language Association of America » s'est tenu, du 7 au 9 septembre 1949, à l'Université Stanford, en Californie.

La séance du groupe *« French Literature of the XVIIth. Century »*, le 9 septembre, eut lieu sous la présidence du professeur C. Wesley Bird qui, dans son allocution, présenta et recommanda chaudement aux congressistes la *« Société française d'Etude du* XVIIe *siècle »*. Trois communications furent faites :

1. – « Contribution à l'étude du baroque : Saint-Amant », par Marthe Simian Wencelius, de Swarthmore College (Pensylvania). Nous sommes heureux de pouvoir reproduire dans le présent numéro du *Bulletin*, l'étude de notre aimable correspondante.

2. – « The Contributions of Cyrano de Bergerac to the definition of Liberty », par le professeur Howard G. Harvey, de l'Université de Rochester, New-York.

3. – « The Mixed Metaphor in Descartes », par le professeur Nathan Edelman, de l'Université Columbia, New-York, un de nos grands amis.

En octobre 1949, s'est tenu à Paris le *Congrès International de Philosophie des Sciences*, sous la présidence d'honneur de MM. Hadamard et Lalande, et la présidence de MM. Borel et Bachelard. Le sujet à l'ordre du jour était la Méthode, et des études sur ce point ont été lues dans les diverses sections du Congrès. A la section d'Histoire des Sciences, le XVIIe siècle a été à l'honneur : dans une communication très remarquée sur la science chinoise, le R.P. Bernard-Maître a évoqué les Jésuites du Tribunal astronomique de Pékin, les PP. Ricci, Schall ou Verbiest. La méthode dans les sciences exactes au XVIIe siècle a été étudiée par le Professeur P. Humbert, et un exemple concret d'application de la méthode expérimentale, la mesure de l'intensité de la pesanteur par Riccioli, a été donné par le Professeur Koyré.

ÉCHOS... de 1948

1er et 2e Trimestre. *La Revue Savoisienne (Académie Florimontane d'Annecy).* Bernard GAGNEBIN. *Le Testament politique de Richelieu :* I. - Authenticité du Testament politique. II. - L'intérêt du Testament politique. « La lecture du *Testament politique* est un enrichissement, non seulement pour les hommes d'Etat, mais pour tout citoyen. Richelieu s'élève parfois au niveau des plus profonds penseurs de son siècle... ».

Théobald FALLETTI. *Répertoire chronologique d'Hôtes illustres à Annecy.* 22 mai 1596. - Arrivée à Annecy, où il resta quatorze ans, du Président Antoine Favre (*Ephémérides Annéciennes.* Eloi SÉRAND).

5 octobre 1600. — Le roi Henri IV fait son entrée en notre ville, à 5 heures du soir, accompagné de plusieurs princes français, dont le comte de Soissons, messieurs les Enfants, les ducs du Maine, de Nevers, d'Epernon, le maréchal de BIRON et plusieurs autres chevaliers du Saint-Esprit. Sa Majesté a logé au château et a soupé publiquement dans la grande salle avec Monseigneur de VENDÔME, son second fils âgé d'environ 7 ans, Madame d'ENTRAIGUE, la marquise de VERNEILH, ainsi que de nombreux autres princes et chevaliers. Le roi quitta Annecy le 9 octobre (*Revue Savoisienne*, 1892 et 1895, et *Ephém.* Ch. PISSARD).

14 décembre 1602. — Entrée solennelle de saint François de Sales, qui avait été sacré évêque et prince de Genève, le 8 décembre (*Ephém.* E. SERAND)...

25 mai 1630. — Louis XIII et le cardinal de Richelieu, précédés du maréchal CHATILLON, séjournent au château d'Aléry, où ils reçoivent la visite de Mazarin (*Revue Savoisienne*, 1946). Ils quittent Annecy le 29 mai (*Ephém.* Ch. PISSARD)...

13 février 1692. — Le maréchal CATINAT, placé à la tête des troupes françaises en Savoie, fait son entrée en notre ville, où il est reçu avec tous les honneurs dus à son rang (*Ephém.* E. SERAND)...

Marcel GALLIOT, *chargé de cours à la Sorbonne. Vaugelas, père du français moderne :* conférence faite à Annecy le 18 avril 1948 à l'occasion de la « Journée Vaugelas ». Fut faite ce jour la visite de l'immeuble de la rue Sainte-Claire, où habitèrent, au début du XVIIe siècle, le président Antoine FAVRE et son fils Claude, ainsi que saint François de Sales. Puis, on se rendit au château de PROMÉRY, situé non loin d'Annecy, où Vaugelas écrivit la plus grande partie de son œuvre.

Avril-juin. *Revue d'Ascétique et Mystique*. G. COLLAS. - *La conversion du Prince de Conti.*

Octobre-décembre. *Revue d'Ascétique et Mystique*. P. BAILLY. - *A propos de la conversion du Prince de Conti. Sa vocation à la Compagnie de Jésus.*

Ces deux importants articles montrent que la conversion du Prince de Conti n'est pas d'origine janséniste, mais qu'elle est l'œuvre de milieux catholiques hostiles aux idées de Jansénius.

Avril-juin, octobre-décembre. *Revue d'Ascétique et Mystique*. A. LINIMA. *Saint François de Sales et les mystiques.*

L'auteur montre que saint François se détourne de toute sainteté imaginaire. Il est toujours resté fidèle à la spiritualité solide telle qu'il l'a comprise dans sa jeunesse et il n'y a pour ainsi dire d'évolution de l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'amour de Dieu.*

2e et 3e trimestre. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*. A. PRIOULT. Pascal et l'expérience religieuse.

Octobre. *Romanic Review*. Daniel MORNET. *Méthode d'un cours sur l'histoire de la pensée et du goût en France au* XVIIe *siècle.*

Modern Language Review. D. M. LANG. *Boileau und Sumarokov.*

The manifests of Russian classicism.

Hind, I. Pierre ROSSI. *Un conte du Pantcha-Tandra et une fable de La Fontaine.*

Mercure de France : G. MONGRÉDIEN. *Un ami de Mme de Sévigné : Jean Corbinelli,* d'après des documents inédits.

28 octobre. *L'Ami du Clergé : Précisions biographiques sur Saint-Vincent de Paul.*

18 novembre. *Nouvelles littéraires :* R. PINTARD. *Guez de Balzac* (1597-1654).

Octobre-décembre. *Revue d'Histoire Littéraire de la France :* R. LEBÈGUE. Une lettre inédite de Guillaume du Vair ; G. MONGRÉDIEN. Farces et facéties populaires. Carême-prenant et Carnaval.

Octobre-décembre. *Critique :* A. BÉGUIN. Etudes pascaliennes.

Décembre. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé.*

Notre Vie (revue eudiste) : « La Société d'Etude du XVIIe siècle».

Revue d'Auvergne, nos 5-6 : A. PRIOULT. A propos du tricentenaire de l'expérience du Puy-de-Dôme : Science et méthode et leur application à la pratique d'après Pascal.

M.-H. G. C. C.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Henry-Carrington LANCASTER.

A history of french dramatic literature in the XVIIe *Century.* Tome IV. The period of Racine, 1673-1700, 2 vol. Tome V. Recapitulation, 1610-1700 ; index général des matières, table des pièces, etc...

Sunset, a history of parisian Drama in the last years of Louis XIV, 1701-1715.

Adventures of a literary historian (Baltimore, *The Johns Hopkins Press*, 1940-1945).

Le tome IV (en deux volumes), qui termine la monumentale histoire du théâtre français au XVIIe siècle, et le « Coucher du Soleil » nous conduisent de la mort de Molière à celle du Grand Roi. Il est superflu d'y signaler la clarté de l'ordonnance, la richesse de la documentation, et la rigueur de la méthode. Les chapitres relatifs à Racine apprendront moins de choses au lecteur français que ceux qui concernent ses émules et ses successeurs ; on y constate la tyrannie de son influence et de celle de Corneille, les résultats fâcheux des bienséances et de la galanterie à la mode, la vogue des sujets bibliques, les débuts de l'influence du théâtre anglais (le *Manlius* de La Fosse), l'audace de Campistron, les innovations de Crébillon. Mais l'auteur, avec raison, insiste devantage sur les auteurs comiques, et il ne néglige ni le « Théâtre italien » de langue française, ni le Théâtre de la foire ; craignant des comparaisons défavorables avec les chefs d'œuvre de Molière, la plupart de nos auteurs comiques se tournaient vers la comédie de mœurs, la pièce d'actualité : les historiens des mœurs trouveront leur profit dans les analyses de M. Lancaster, non moins que les historiens du théâtre.

Le *Sunset* se termine par la liste des pièces qui ont été jouées plus de quatre cents fois à la Comédie-Française. Les circonstances ont empêché l'auteur d'étudier, pour la période 1701-1715, le théâtre en province. D'autre part, le plan qu'il a choisi pour son *Histoire*, exclut les livrets d'opéra, le théâtre scolaire, et les pièces italiennes jouées en France. Mais ces lacunes n'ont qu'une importance secondaire ; les tomes I-IV et le *Sunset* constituent un panorama du théâtre français, qui est indispensable aux spécialistes, et dont nous souhaitons la continuation à travers le XVIIIe siècle. Quant au tome V, c'est une « récapitulation » des tomes I-IV, suivie d'un index général, d'un très utile index des titres de pièces, et d'un « subject index », qui rendra les plus grands services : voulez-vous être ren-

seignés sur les abbés et prêtres au théâtre, les animaux sur la scène, les ballets, l'hôtel de Bourgogne, le chœur, le confident, etc., etc..., le « subject index » vous fournit les références aux cinq tomes.

Pour le soixantième anniversaire de sa naissance, les élèves et les amis de M. Lancaster ont publié sous le titre d'*Adventures*... un choix de ses articles ; une quarantaine d'entre eux concernent notre théâtre, leur texte est souvent accompagné d'additions mises entre crochets. Bien que le XVIe siècle et Victor Hugo n'y soient pas oubliés et que Brieux y représente le théâtre contemporain, les prédilections de l'auteur vont au théâtre du XVIIe siècle, qu'il connaît mieux que personne : la plupart des articles concernent Hardy, Corneille, Rotrou, Molière, Racine. Signalons aussi des notices sur la Du Parc, sur la règle des trois acteurs, sur le décor de l'*Arimène*, et des travaux embrassant deux littératures modernes ou deux genres (Comédie et Opéra, théâtre parlé et ballets, le monologue lyrique).

R. LEBÈGUE.

B.-E. YOUNG et G.-Ph. YOUNG. — *Le Registre de La Grange*, reproduit en fac-similé avec un index et une notice sur La Grange et sa part dans le théâtre de Molière. Paris, Droz, 1947, 2 vol. gd-8 p. 392 et 192 pp., 24 pl.

On sait l'importance du *Registre* de La Grange pour la connaissance non seulement de l'œuvre de Molière, mais aussi de la vie du théâtre français de 1659 à 1685. Difficile à consulter aux Archives de la Comédie-Française, et même dans l'édition qu'en a donnée en 1876 Edouard Thierry, épuisée depuis longtemps, il vient d'être publié de nouveau par les savants professeurs américains B.-E. et G.-Ph. Young, avec un soin tout particulier. Entièrement reproduit en phototypie, le manuscrit est parfaitement lisible, avec ses signes conventionnels, dans la sécheresse émouvante de ses mentions qu'éclaire un précieux index alphabétique. Dans un second volume, les auteurs, dans une importante *Notice sur La Grange et son œuvre*, font ressortir, d'après les rares documents existants et les mentions du *Registre* lui-même, la physionomie de l'« honnête homme » que fut La Grange, au demeurant excellent homme d'affaires et administrateur avisé de la troupe de Molière ; en outre acteur de talent, dont Molière a reconnu hautement la valeur dans le fameux : « Pour vous, je n'ai rien à vous dire ! » de la première scène de l'*Impromptu de Versailles*, « jeune premier » dont les auteurs essaient de préciser les rôles dans le répertoire du théâtre. Les deux autres parties de ce second volume sont plus techniques : la première est une *Comparaison des anciens Registres de la Comédie-Française*, dans laquelle M. et Mme Young étudient avec précision l'histoire et les particularités du *Registre*, passant en revue

les erreurs — peu nombreuses — qu'a commises La Grange, puis comparant le *Registre* avec les registres comptables du théâtre de Molière, tenus successivement par La Thorillière et Hubert, comparaison qui corrobore le plus souvent les indications du registre personnel de La Grange. La dernière partie de ce travail fait l'historique des éditions de Molière, depuis les originales des pièces séparées et des recueils jusqu'à l'édition procurée par La Grange et Vivot en 1682 et à sa remarquable préface due à la plume de La Grange lui-même. Au total, un ouvrage de grande valeur qui n'est malheureusement pas encore en vente en France, et que l'on ne peut consulter pour le moment qu'à la Bibliothèque Nationale, à l'Arsenal ainsi qu'à la Bibliothèque de la Comédie-Française.

Pierre MÉLÈSE,
Docteur ès-lettres.

PARISET (François-Georges). *Georges de La Tour.* Paris, Henri Laurens, 1949.

La destinée de Georges de La Tour est étrange. Célèbre, admiré de son vivant, placé au rang des plus grands, il tombe après sa mort dans un profond oubli et même la paternité de son œuvre lui est abusivement retirée. Puis, voici qu'après trois siècles, Georges de La Tour reprend place dans l'histoire de l'art. Voici que des critiques, des érudits s'intéressent à lui ; ils l'étudient, lui consacrent des articles, des notes, cherchent à lui redonner sa place. Enfin, consécration suprême, M.-F.-G. Pariset, agrégé de l'Université, choisit Georges de La Tour pour sujet de sa principale thèse de doctorat. De ce travail, trop volumineux pour être intégralement publié en des temps où l'effort intellectuel passe après des faits plus spectaculaires, il vient d'extraire un volume aux proportions encore considérables, abondamment illustré, publié aux éditions Henri Laurens, grâce à un prêt du Comité national de la Recherche scientifique.

De patientes recherches effectuées avec sûreté dans maints dépôts d'archives, de longues enquêtes conduites avec discernement ont permis à M. Pariset de reconstituer la biographie du maître, de rassembler son œuvre éparse, d'en pénétrer et d'en méditer le sens ainsi que l'esprit.

Lorrain, Georges de La Tour naît à Vic-sur-Seille, en 1593. Comme tout être, il connaît des jours de détresse et des jours de gloire ; il meurt à Lunéville, en 1652. Les cinquante-neuf années entre lesquelles s'écoulent son existence comptent des faits, des événements capitaux pour l'histoire, la vie morale et spirituelle du XVIIe siècle. C'est le réveil religieux et c'est la guerre de Trente ans ; c'est, d'autre part, la Lorraine, paisible, heureuse sous le

gouvernement de ses ducs et c'est la Lorraine ruinée, ravagée par les désastres militaires, l'occupation et les épidémies. Durant ces cinquante-neuf ans, ce sont également la naissance, l'épanouissement et la proche décadence d'un courant artistique puissant, qui, de l'Italie, d'abord, du Nord ensuite, fait converger vers la France ou les pays voisins, des influences artistiques complexes que l'on s'est plu au XXe siècle à placer sous le patronage du Caravage. A ces influences, particulièrement vivaces à une période de transition, au cours de laquelle la civilisation se débarrassant des derniers vestiges de la Renaissance, cherche sa voie, Georges de La Tour, fils d'une terre servant de passage, de trait d'union entre le Sud et le Nord de l'Europe, ne demeure pas insensible.

Séduit par l'éclosion d'un art réaliste et populaire, il lui associe un mysticisme, qui, sans être spécifiquement lorrain, et, tout en répondant à l'idéal religieux du temps, prit en Lorraine une forme particulière, due, peut-être, à l'action de l'ordre des Franciscains.

Ainsi sont énumérées et commentées par M. Pariset les parentés, les analogies, qui, en s'ajoutant à des procédés techniques particuliers, à la pensée de La Tour, à l'évolution de ses sentiments aboutirent à la création des œuvres. Ces œuvres, M. Pariset les examine et les commente une à une scrupuleusement. Œuvres profanes ou œuvres religieuses, créations spontanées ou exploitations d'un cycle, scènes de jour ou scènes de nuit qu'éclairent des flammes palpitantes, elles ne revèlent pas seulement un métier ou une personnalité exceptionnels, mais elles fixent, elles éternisent un moment de l'évolution de la pensée et de la sensibilité humaines. Par là, l'ouvrage de M. F.-G. Pariset constitue un document capital, car il nous laisse entrevoir à travers la vie d'un homme et son art, le visage, l'âme même du passé.

Roger-Armand WEIGERT.

Bernard CHAMPIGNEULLE. — *Le Règne de Louis XIII.*. Collection *Documents d'Art et d'Histoire*. Ed. Arts et Métiers Graphiques.

Disons d'abord que cet ouvrage possède toutes les qualités de présentation à quoi nous ont habitué son auteur — qui dirige la collection — et la maison d'édition où il vient de paraître. La formule en est originale et marque une nouvelle orientation du livre d'art.

Dans une importante introduction, Bernard Champigneulle étudie les divers aspects de la civilisation du règne de Louis XIII : *Le Roi, le Ministre, les Mœurs, la Vie Religieuse, la Vie Littéraire, la Poésie, la Peinture, la Gravure, la Sculpture, l'Architecture, les Sciences, le Théâtre, la Musique, l'Armée, la France dans le Monde.*

C'est un travail de synthèse, écrit de façon très vivante et riche en points de vue personnels. Des cotes marginales renvoient le

lecteur à la partie la plus considérable du livre : un recueil de documents littéraires et iconographiques concordants qui sont disposés, reliés entre eux et mis en page avec un art consommé. L'auteur n'a voulu utiliser que des documents contemporains du règne. Il en résulte non seulement une harmonie visuelle indéniable, mais une force suggestive extrêmement éloquente.

Enfin, des notes analytiques, groupées à la fin de l'ouvrage, se rapportent aux 242 documents présentés.

Nous trouvons des poèmes, des lettres, des extraits de mémoires, d'essais, de romans ou de pièces de théâtre — et aussi un très grand nombre de reproductions de peintures, de gravures, de sculptures ou d'architectures. Textes et illustrations se fondent pour nous donner une sensible évocation de l'époque.

Par le choix des documents et de ses magnifiques photographies le livre de Bernard Champigneulle complète les remarquables études de Louis Vaunois et de Philippe Erlanger sur Louis XIII. Chacun de ces trois ouvrages, en nous faisant mieux connaître la personne du roi, contribue à grandir son rôle dans l'histoire.

Le règne de Louis XIII a le double mérite d'apporter une documentation rigoureuse et, par sa clarté et sa séduction, de s'adresser à un vaste public. C'est un beau livre et c'est un livre utile.

M.-H. G.

Perfections de Dieu, anonyme d'Orléans (ms. 1801), présenté par dom R.-J. HESBERT. Coll. Textes spirituels et monastiques. Ed. de Fontenelle, Abbaye Saint-Wandrille, 1949, XXXIII-170 pp.

Les Editions de Fontenelle, dirigées par les bénédictins de Saint-Wandrille, ont inauguré, l'an dernier, une collection de « Textes spirituels et monastiques » où doivent figurer des inédits des XVIIe et XVIIIe siècles. Après un manuscrit de Saint-Germain des Prés sur la « Perfection chrétienne », dom Hesbert, infatigable fouilleur d'archives, nous offre aujourd'hui un anonyme d'Orléans qui exalte les « Perfections de Dieu ». A vrai dire, il s'agit d'un traité à la fois dogmatique et ascétique sur les attributs divins, composé au milieu du XVIIIe, mais bien digne d'intéresser tous les amis du Grand Siècle : il s'inspire de la théologie positive, telle qu'on l'entendait à l'époque de Bossuet ; il cite à tout propos saint Augustin, à la mode chez les auteurs orthodoxes autant que chez les disciples de Jansénius ; tout le chapitre II où l'on démontre l'existence de Dieu ne fait que commenter le célèbre poème de Louis Racine sur « la Religion »; le style enfin, authentiquement classique, convient admirablement à ces « élévations sur les mystères ». — Bientôt d'ailleurs, dom Hesbert va nous ramener à la spiritualité du XVIIe siècle — si ignorée, voire méconnue, malgré les travaux de feu l'abbé Bré-

mond — avec les « Mémoires de J. Arnaud » et surtout la « Perfection du chef » de dom C. Martin. En attendant ces deux volumes, félicitons l'éditeur qui nous introduit dans un monde encore inexploré et nous gratifie d'œuvres de qualité, d'une impeccable présentation typographique.

J. DAOUST.

OPTAT DE VEGHEL, O.F.M. Cap. *Benoit de Canfeld, sa vie, son œuvre, son influence.* Rome, Institut historique des F.M. Cap., 1950. In-4°, 500 pages.

Etude importante et définitive sur l'un des plus grands mystiques du XVIIe siècle dont l'influence fut déjà signalée aussi bien par l'abbé H. Bremond que par A. Huxley.

C. C.

Hans FLASCHE. — *Die Erfahrung des Herzensbei Le Maître de Sacy, zur Einordnung der Erkenntnislehre Pascals,* dans *Sacris Erudiri,* Jaarboek voor Godsdienstwetenschappen, 1949, t. II, p. 307-380.

Etudie dans *Le Maître de Sacy* le sens et l'origine de la doctrine pascalienne du « cœur ». Dans *Le Maître de Sacy,* l'office propre du « cœur » est la « Verbi Dei recta apprehensio ». C'est un prélude aux affirmations de Pascal.

C. C.

Daniel SARGENT. — *Their Hearts be praised. The life of saint John Eudes* (P.J. Kenedy and sons, 12, Barclay Street, New-York. 8. 1949).

Daniel Sargent, ancien professeur à Harvard University et écrivain de renom, donne un portrait de saint Jean Eudes, vivant, ressemblant et sympathique, où l'esprit et le cœur trouvent lumière et chaleur.

Tableaux animés, descriptions pittoresques, réflexions anecdotiques du meileur goût y abondent. Citons cette rencontre du Cardinal de Richelieu et de saint Jean Eudes :

« Tous deux avaient de commun de n'être, ni l'un, ni l'autre, hommes d'impression. Ils allaient droit au but, dans leurs discours, dans la conduite des affaires, toutes différentes, du reste, que fussent celles-ci. Le Cardinal n'aimait pas qu'on se perdît dans les nuages : c'était bien un de ses griefs à l'égard du Cardinal de Bérulle. On n'imagine pas semblable grief au sujet du P. EUDES. Pas de trace de nuages autour de lui. Il avait les pieds sur terre, et le ciel, au-dessus de sa tête, avait la pureté du cristal » (page 68).

Emporté par l'enthousiasme que lui inspire son héros, l'auteur souligne que l'éloquence du Grand Siècle n'a pas été le privilège

exclusif de Bossuet : « Bossuet ne possédait ni la simplicité ni la flamme du P. Eudes. Toute la grande poésie lyrique d'un siècle qui n'a pas connu le lyrisme, se trouve dans saint Jean Eudes, quand il parle de Notre-Dame » (page 215).

Saint Jean Eudes — bien que modernisé dans la présentation qu'en fait Daniel Sargent — reste bien ici celui que la tradition historique la plus constante et la mieux établie nous révèle.

Et voici — ce qui représente un effort considérable pour faire connaître au public de langue anglaise un des représentants de la spiritualité française du XVII[e] siècle — une belle édition en anglais des œuvres de saint Jean Eudes :

The Selected Works of saint John Eudes.

L'honneur et le mérite de cette grande œuvre reviennent aux R.R. P.P. Myatt, professeur au séminaire américain de Willowbrook, et Skinner, recteur du Grand Séminaire de Halifax, aidés dans leur tâche par toute une pléiade de remarquables collaborateurs qui, au service de l'œuvre commune, ont mis sans compter leur haute valeur et leur indiscutable compétence. Des introductions historiques et doctrinales présentent, de façon originale et solide, la pensée de saint Jean Eudes.

D'après le R.P. Emile GEORGES.

TRAVAUX EN PRÉPARATION

De P. Mélèse, professeur au Lycée Jacques-Decour, doivent sortir des presses au cours des prochains mois :

1. Racine. *Théâtre.* Ed. critique en 4 vol. in-8. Paris, Ed. Richelieu.
2. Molière. *Œuvres complètes* en 2 vol. in-4. Paris, Ed. Nationales (Coll. des Classiques verts).
3. *Les demeures parisiennes de Molière.*

Imp. YVERT et C[ie], Amiens. - 19 Avril 1950. - N° d'éditeur : 11. - N° d'impr. : 41.
Dépôt légal 2[e] trimestre 1950. *Le Gérant :* M.-H. GUERVIN.